

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Nantes

Bilan du champ de formations Humanités

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Sonja Denot-Ledunois, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Humanités* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- *Master Arts, lettres et civilisations*
- *Master Civilisations, cultures et sociétés*
- *Master Éthique*
- *Master Géographie, aménagement, environnement et développement*
- *Master Histoire*
- *Master Histoire, civilisations, patrimoine*
- *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- *Master Psychologie*
- *Master Sciences de l'éducation*
- *Master Sciences du langage*
- *Master Urbanisme et aménagement*

Présentation

L'établissement présente des champs de formations identifiés sur la base d'une structuration en pôles. Le champ de formation Humanités correspond ainsi à l'ensemble des formations portées par quatre unités de formation et de recherche (UFR) et un institut, rassemblés dans le pôle Humanités de l'université : UFR d'histoire, histoire de l'art et archéologie ; faculté de psychologie ; faculté des langues et civilisations étrangères ; UFR lettres et langages et l'institut de géographie et d'aménagement régional de l'université de Nantes.

L'offre est composée de 15 masters sous les intitulés de mention : *Langues étrangères appliquées* ; *Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales* ; *Civilisations, cultures et sociétés* (faculté des langues et cultures étrangères) ; *Archéologie, sciences pour l'archéologie* ; *Histoire* ; *Histoire, civilisations, patrimoine* (UFR d'histoire, histoire de l'art et archéologie) ; *Géographie, aménagement, environnement et développement* ; *Urbanisme et aménagement* (institut de géographie et d'aménagement régional de l'université de Nantes) ; *Arts, lettres et civilisations* ; *Éthique* ; *Philosophie* ; *Sciences de l'éducation* ; *Sciences du langage* (UFR lettres et langages) ; *Psychologie* ; *Psychologie sociale, du travail et des organisations* (faculté de psychologie). L'évaluation du Hcéres concerne ici 11 mentions déposées dans le cadre de la campagne 2020-2021.

En effet, le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* étant coaccrédité, son dossier d'autoévaluation devrait être déposé par l'université Rennes 2 dans plusieurs mois et son évaluation ne pourra dès lors pas être intégrée à ce rapport. Il en est de même pour le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations* déposé par l'université d'Angers. De plus, les dossiers des masters *Langues étrangères appliquées* et *Philosophie* n'ont pas été déposés par l'université de Nantes. Aucune évaluation les concernant n'a pu donc être conduite par les experts du Hcéres.

Par ailleurs, les quatre mentions *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) portées par l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Nantes, université intégratrice opérant en partenariat avec l'université d'Angers et Le Mans université n'ont pas été transmises au Hcéres et ne feront pas l'objet d'une évaluation. Cette situation est regrettable pour l'établissement car elle obère l'accompagnement et le développement des formations aux métiers de l'enseignement, l'attractivité pour ce secteur d'emploi et pour le public étudiant en termes d'opportunité de formation, d'insertion professionnelle et/ou de poursuite d'études, et enfin le renforcement du niveau scientifique au bénéfice des professionnels académiques et donc des élèves du territoire.

Les masters du champ Humanités sont en lien avec quatre écoles doctorales sur les 11 constituées à l'échelle de l'inter-région Bretagne - Centre - Val de Loire : Education, langages, interaction, cognition, clinique (ELICC, ED 603) ; Sociétés, temps, territoires (STT, ED 604) ; Arts, lettres, langues (ALL, ED 595) et enfin Sciences de la mer et du littoral (SML, ED 598). Les formations sont adossées à une ou plusieurs unités de recherche correspondant à leurs domaines scientifiques. Dès lors, ces unités de recherche sont hébergées dans les composantes du pôle Humanités (10 laboratoires), et/ou dans le cas de formations donnant lieu à collaborations externes, dans d'autres composantes de l'université de Nantes ou d'autres établissements. Certaines de ces unités sont portées uniquement par l'université de Nantes, d'autres le sont en collaboration avec d'autres établissements universitaires régionaux ou nationaux. Plusieurs d'entre elles sont des unités mixtes de recherche (UMR) CNRS.

À l'échelle Bretagne - Centre - Val de Loire, les formations du champ Humanités se différencient des autres formations de même intitulé de mention, dans un rapport de complémentarité et s'inscrivent de façon visible et claire dans la carte régionale globale des formations. L'établissement affiche l'offre la plus étoffée de masters relevant des domaines Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales, certaines formations sont exclusivement proposées à l'université de Nantes.

Le champ de formation développe des collaborations avec d'autres établissements régionaux : l'université Rennes 2, l'université d'Angers et avec l'université catholique de l'ouest, en partenariat avec l'école centrale de Nantes et en co-habilitation avec l'école des Beaux-Arts de Nantes, école nationale supérieure d'architecture de Nantes, ainsi qu'un partenariat avec le Bureau d'études et de liaison pour l'enseignement du français dans le monde.

Au sein de l'établissement, le champ de formation Humanités entretient des collaborations avec les trois autres champs de l'université de Nantes : Santé ; Sciences et Technologie ; Sociétés.

Avis global

L'université de Nantes est un établissement pluridisciplinaire regroupant des composantes organisées en pôles. Bien positionnée dans son environnement socio-économique et se développant dans un territoire attentif à la dimension universitaire, l'université bénéficie du soutien de Nantes Métropole et de la Région Pays de la Loire. Cet environnement offre ainsi les conditions du déploiement des thématiques nouvelles portées par l'université de Nantes, lauréate de l'appel à projets " Initiatives Science, Innovation, Territoires, Économie", l'I-SITE NEXt « Nantes Excellence Trajectory ».

Cette situation se traduit au sein de l'établissement par un recentrement en quatre pôles : Humanités ; Sociétés ; Sciences et Technologie ; Santé. L'organisation des formations, construite dans une logique de complémentarité, offre aux étudiants issus de cursus très diversifiés, une large opportunité de sorties métiers et de poursuites d'études, mais toutes ne sont pas si lisibles. Par ailleurs, si certains effets de concurrence peuvent être identifiés dans le champ même, d'autres peuvent être repérés au niveau des métropoles régionales, que ce soit Rennes (Bretagne), Tours (Centre - Val de Loire) ou encore Bordeaux (Nouvelle Aquitaine). Enfin, le caractère international des formations du champ Humanités reste globalement insuffisamment marqué alors que des conventions signées avec des universités étrangères en Europe, dans les Amériques ou en Afrique, autorisent des mobilités entrantes et sortantes. Le résultat à échelle de l'établissement montre, en effet, une tendance à la diminution depuis quelques années.

Certaines formations bénéficient du soutien du tissu économique local et travaillent en étroite synergie avec les partenaires de l'environnement socio-économique et culturel. Ces acteurs contribuent à la formation des étudiants en participant aux dispositifs spécifiques déployés par l'université tels que les rencontres avec les milieux socio-professionnels, ou encore la mise en œuvre et le suivi de stages à caractère obligatoire, modèle à renforcer puisque susceptible de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés.

D'autres formations, en revanche, n'ont pas encore développé l'accès par la voie de l'alternance ou bien conservent à l'état de projet, l'ouverture de cursus à distance. L'établissement encourage pourtant l'usage du numérique dans toutes ses dimensions, elle programme de mettre en place des modalités d'enseignement de type e-learning et valorise toute innovation pédagogique.

Enfin, l'approche par compétences est encore à formaliser dans la plupart des cursus, l'établissement est encouragé à soutenir et accompagner les équipes pédagogiques dans cette voie. Dans certaines formations la déclinaison en compétences des contenus pourrait à la fois favoriser la lisibilité des parcours et renforcer la cohérence interne au niveau de la mention en facilitant la consolidation du tronc commun. Des interactions existent au sein de l'ensemble des formations et ces liens sont souvent abordés au travers de la mutualisation des enseignements. La coordination des cursus est globalement satisfaisante.

Analyse détaillée

Finalité des formations au regard d'un affichage global de l'ensemble de formations.

Les formations du champ Humanités dispensent de solides connaissances et permettent d'acquérir des compétences disciplinaires, générales, transversales et méthodologiques en adéquation avec leurs objectifs. Ces derniers sont clairement détaillés dans les différents supports, y compris le support numérique, accessibles aux étudiants.

Les connaissances et compétences sont bien exposées même si certaines mentions n'ont pas encore effectué la traduction explicite en termes de compétences des enseignements dispensés, comme cela est le cas des masters *Histoire, civilisations, patrimoine* et *Civilisations, cultures et sociétés*.

L'offre de masters est organisée en complémentarité au sein du champ Humanités, exceptées certaines mentions qui peinent à trouver leur identité telles que la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement* et la mention *Urbanisme et aménagement* ou encore la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* et la mention *Sciences du langage*.

Excepté l'un des parcours du master *Éthique*, destiné à des professionnels de la santé déjà en exercice, toutes les mentions préparent à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études en doctorat. Pour autant, trois mentions de master, *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, *Urbanisme et aménagement* et *Arts, lettres et civilisation* restent trop imprécises quant aux possibilités de poursuites en doctorat. Certains débouchés du master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* sont irréalistes ou trop optimistes car ils nécessiteraient un diplôme supplémentaire. On notera que la préparation aux concours de l'agrégation fait l'objet d'une attention particulière de plusieurs filières, par exemple en lettres et en histoire avec, dans ce dernier cas, un master spécifique.

Des suppléments au diplôme existent pour toutes les formations, excepté sans doute pour les masters *Histoire* et *Urbanisme et aménagement*, non-mentionnés.

Synthèse du positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel.

L'université de Nantes constitue le principal pôle universitaire de la région Pays de la Loire, les universités d'Angers et du Mans étant d'une taille plus réduite. Ainsi, son bassin de recrutement se situe à une échelle régionale, mais aussi et d'abord locale. Certaines mentions du champ Humanités constituent le continuum classique pour les étudiants de licence de lettres, langues, histoire, géographie, psychologie. Les équipes pédagogiques déclarent que les formations ont été pensées en termes de complémentarité avec l'offre des universités des académies de proximité telles que celles de Rennes, Tours et Bordeaux.

Cependant, il convient de remarquer que certaines formations entrent en concurrence, avec celles proposées à Rennes, en urbanisme, dans les métiers de la santé, en psychologie, à Tours et à Bordeaux également pour ces deux dernières filières, ou encore au sein même du champ entre la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* et la mention *Sciences du langage* pour la formation en français langue étrangère, mais également entre la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement* et la mention *Urbanisme et aménagement*. Enfin, on note un problème de positionnement de la mention *Histoire* par rapport à la mention *Histoire, civilisations, patrimoine*.

Le positionnement des formations est marqué par des liens plus ou moins formalisés avec le monde socio-économique. La nature et les modalités de partenariat ne sont pas toujours suffisamment précisés mais traduisent bien l'expression de la contribution de professionnels ou de l'accueil de stagiaires.

L'adossement à la recherche est par nature inégale entre les formations destinées à des professionnels confirmés (mention *Éthique*) ou principalement professionnalisantes (mention *Géographie, aménagement, environnement et développement* et *Urbanisme et aménagement*) et les formations à caractère plus académique. La poursuite d'études mériterait d'être précisée (*Histoire, civilisations, patrimoine* ; *Sciences de l'éducation*).

Toutes les formations ont établi des conventions avec des universités étrangères (en Europe, dans les Amériques ou en Afrique pour les masters *Éthique* et à dominante géographique) qui leur permettent des mobilités entrantes et sortantes. Cela semble néanmoins insuffisant pour stimuler la mobilité étudiante, qui tend à diminuer depuis quelques années, à l'exception du domaine des langues et de la géographie.

Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de cet ensemble de formations.

Les formations de niveau master offertes par le champ Humanités de l'université de Nantes sont majoritairement des formations conçues en quatre semestres, structurées autour d'un tronc commun défini en cohérence avec la mention et avec la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) de la mention, et lui conférant son identité. Les enseignements proposés au sein des formations sont globalement riches et variés, et le caractère multidisciplinaire de certaines mentions constitue un réel atout : *Éthique* ; *Géographie, aménagement, environnement et développement* ou encore la mention *Urbanisme et aménagement*.

Les formations offrent des parcours de spécialisation adaptés aux différents projets professionnels des étudiants. Le caractère non tubulaire de certaines formations est appréciable, c'est notamment le cas de la mention *Géographie, aménagement, environnement, développement* qui propose une première année commune à l'ensemble des étudiants avec deux options permettant de diversifier la poursuite d'études. En revanche, certaines formations manquent de cohérence interne, c'est particulièrement le cas du master *Histoire*, pour lequel une meilleure articulation entre les deux années d'études devrait être envisagée et celui du master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* pour lequel un renforcement du tronc commun à la mention serait souhaitable. Par ailleurs, au sein d'une mention, certains enseignements sont proposés sur une période de deux semestres, c'est le cas pour la mention *Arts, lettres, civilisations* (ALC), dans laquelle les étudiants s'inscrivent pour une préparation au concours de recrutement dans l'éducation nationale.

L'ouverture des formations à des publics étudiants variés est facilitée par la présence dans les cursus d'éléments d'organisations adaptés aux différents profils étudiants : possibilité de validation des acquis professionnels et de l'expérience (VAP et VAE), de validation des études supérieures (VES), des modalités d'accueil spécifique pour les étudiants salariés, handicapés et sportifs de haut niveau. L'établissement est attentif à mettre en œuvre des modalités particulières d'accès aux formations pour répondre à la diversité de profils d'étudiants : outre le présentiel, par la voie de l'alternance pour la mention *Sciences de l'éducation*, par simple ou double cursus pour la mention *Éthique*, à distance en *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* ou encore de manière hybride, ouvert en formation continue, et en proposant les enseignements également sous forme de certificats.

Si quelques formations (*Sciences du langage* par exemple) ont mis en place une approche par compétences déjà partiellement finalisée, ce qui est appréciable, cette démarche n'est pas suffisamment développée dans la majorité des formations alors qu'elle est encouragée par l'établissement.

La démarche scientifique est bien ancrée au cœur des formations, qui comportent dans leur majorité la réalisation par les étudiants d'un travail d'étude et de recherche (TER) sur chaque année de formation, encadré par des membres de l'équipe pédagogique, et finalisé par la rédaction d'un mémoire ou rapport de recherche. Le master *Histoire* fait figure d'exception puisque le travail de recherche n'est réalisé par les étudiants qu'en première année (M1), la seconde année étant centrée sur la préparation de l'agrégation. On relève que le master *Sciences du langage* offre un très bon suivi par les équipes des laboratoires pour une poursuite en thèse, avec un travail important pour la définition des sujets, l'intégration dans les équipes et la recherche de financements.

Les périodes d'expériences professionnelles présentent un caractère très hétérogène. On apprécie que dans certaines formations les stages, obligatoires sur les deux années de formation, soient bien encadrés, et que des heures de formation soient dévolues en soutien. C'est notamment le cas dans les masters *Civilisations, cultures et sociétés* et *Psychologie*. De manière également appréciable, certaines formations intègrent en outre d'autres éléments permettant l'acquisition de compétences complémentaires et transversales, utiles à l'insertion professionnelle, et fondamentales dans les domaines ciblés : notamment le montage de projets et les projets tutorés et /ou le travail sur le terrain (*Géographie, aménagement, environnement et développement* ;

Urbanisme et aménagement). Si de nombreuses formations incluent de solides périodes d'expériences en milieu professionnel, témoignant de leur caractère fortement professionnalisant, l'absence de stage obligatoire dans quelques parcours de formation est très regrettable, c'est le cas pour la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* et pour deux parcours de la mention *Histoire, civilisations, patrimoine*. Dans d'autres formations, le stage n'est offert que sur une seule année, dans les mentions *Géographie, aménagement, environnement et développement ; Urbanisme et aménagement ; Histoire*, ce qui est dommage. On regrette que dans quelques formations, notamment le master *Sciences du langage*, les stages ne fassent pas l'objet d'un suivi approfondi.

L'ouverture à l'international des formations, et notamment la place dévolue à l'enseignement des langues, est très variable d'une formation à l'autre, voire au sein de la mention : par exemple, dans le master *Civilisations, cultures et sociétés*, la dimension internationale est au cœur de certains parcours, avec des enseignements en langue étrangère, un accueil effectif d'étudiants étrangers, des cours de langue de spécialité et la possibilité d'effectuer un séjour d'étude à l'étranger. Dans d'autres formations, l'ouverture à l'international est très limitée, c'est le cas de la mention *Histoire* où l'enseignement des langues n'est offert que sur deux semestres de formation.

Les mobilités étudiantes entrantes et sortantes sont favorisées par des partenariats établissement, mais de nombreux dossiers ne précisent toutefois pas les chiffres de la mobilité effective, qui semble souvent faible et peu encouragée. On regrette que la mobilité à l'international ne soit pas obligatoire pour les étudiants du master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*. Par ailleurs, les possibilités de certification du niveau en langues vivantes obtenu par les étudiants en fin de formation ne sont que rarement mentionnées dans les dossiers, de même que le nombre d'étudiants effectivement certifiés.

Les enseignants et les étudiants bénéficient d'un environnement numérique de travail qui se déploie grâce à une plateforme dédiée permettant la mise en ligne de cours, l'évaluation en ligne, le stockage et la mise à disposition de documents. Des pédagogies interactives, qui font appel aux outils numériques et/ou à l'expérientiel, sont utilisées dans certaines formations en complément des formats d'enseignement présentiels classiques pour une bonne adaptation aux publics divers ainsi que le renforcement des apprentissages, ce qui est appréciable. C'est notamment le cas dans la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, dans la mention *Psychologie* qui intègre des simulations d'entretiens cliniques, et dans la mention *Éthique*. Les compétences technologiques sont particulièrement développées dans le master *Civilisations, cultures et sociétés* qui fait une place dans les enseignements aux humanités numériques et dans lequel le numérique constitue un axe transversal de la mention. En revanche, d'autres formations, restent sur des modalités d'enseignement traditionnelles.

Une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est généralement présente dans les formations, dans le cadre du tronc commun ou dans le cadre d'unités d'enseignement spécifiques, et l'établissement a développé des dispositifs de lutte contre le plagiat, proposés aux enseignants et aux étudiants (logiciels, charte anti-plagiat).

Traits caractéristiques du pilotage de cet ensemble de formations

La composition des équipes pédagogiques est dans l'ensemble équilibrée et diversifiée mais deux mentions, *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* et *Sciences du langage*, se caractérisent par un nombre insuffisant voire très insuffisant d'intervenants extérieurs. Dans le master *Psychologie*, si le nombre de professionnels est satisfaisant, le volume d'heures d'enseignement qu'ils assurent est trop faible.

À échelle de la mention, le pilotage des formations et des équipes est satisfaisant pour la majorité des masters, excepté la mention *Sciences du langage* sans aucun responsable de mention et qui fonctionne uniquement par parcours, ce qui est très dommageable à la cohérence de cette formation. Les modalités de pilotage et l'organisation sont plutôt bien assurées dans l'ensemble.

Il apparaît globalement un déficit dans la mise en place et dans la tenue des conseils de perfectionnement lesquels, lorsqu'ils existent, se réunissent rarement. Les bilans de ces conseils ne sont pas connus, ni leurs impacts sur l'évolution des maquettes, excepté pour le master *Psychologie*. Deux mentions (*Civilisations, cultures et sociétés ; Histoire*) ne possèdent pas encore de conseil de perfectionnement, les autres déclarent son existence mais sans toujours en révéler son bon fonctionnement (*Éthique ; Histoire, civilisation et patrimoine ; Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*). L'information sur les modalités de contrôle des connaissances, la composition et le fonctionnement des jurys est satisfaisante. Enfin, la démarche d'évaluation par compétences ne semble pas être généralisée au niveau du champ Humanités.

Traits caractéristiques des dispositifs d'assurance qualité s'appliquant à cet ensemble de formations

L'ensemble des données concernant les effectifs, la réussite étudiante et le devenir des diplômés sont établis par un service central de l'université. À l'exception des masters *Civilisations, cultures et sociétés ; Psychologie ; Sciences de l'éducation* et *Sciences du Langage*, les dossiers rendus ne fournissent pas un bon aperçu des effectifs et des régimes d'inscription : soit les données sont manquantes, les dossiers mal renseignés, soit aucune analyse n'est fournie (mention *Éthique ; mention Histoire, civilisations et patrimoine*). Parfois, des incohérences existent entre les éléments du dossier et les annexes fournies (master *Urbanisme et aménagement*). Les procédures de recrutement sont efficaces.

Les taux de réussite des étudiants sont parfois transmis et s'ils sont identifiés grâce aux annexes fournies par le service universitaire dédié, ils ne font pas souvent l'objet d'une analyse. On déplore que le devenir des diplômés dans plus de la moitié des masters ne soit pas suivi.

Un processus d'amélioration sur la base d'une autoévaluation est bien présent pour la majorité des masters mais seuls le master *Psychologie* et le master *Sciences du langage* en font un usage actif. Les autres masters en annoncent l'existence (notamment des conseils de perfectionnement) mais sans précision. Certaines mentions : *Histoire* ; *Arts, lettres et civilisations* ; *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, n'ont encore pas mis en place la démarche d'autoévaluation.

Synthèse des résultats constatés dans les formations (réussite, insertion, poursuites, etc.).

Le suivi des effectifs et du devenir des étudiants n'est souvent pas présenté et/ou analysé dans les dossiers des formations avec la rigueur que l'on pourrait attendre. Les tableaux de suivis, établis sur la base des enquêtes réalisées par la direction des études et de la vie universitaire de l'établissement, sont généralement donnés sur la période 2014-2015 à 2017-2018. L'actualisation des données pour 2018-2019 n'est pas faite, seuls quelques chiffres sont transmis. De plus, dans certains dossiers, les données des enquêtes de suivi des diplômés réalisées par l'établissement ne sont ni annexées ni analysées, ce qui est très regrettable (par exemple pour le master *Éthique* et le master *Histoire*, deux formations ouvertes récemment pour lesquelles il n'y a par ailleurs que peu de recul), et dans d'autres dossiers les tableaux sont seulement fournis en annexe, sans être ni commentés, ni analysés (*Sciences du langage* ; *Arts, lettres, civilisations* ; *Sciences de l'éducation*) ou encore sont absents des annexes mais analysés dans le dossier (*Civilisations, cultures et sociétés*). Le nombre de candidatures et leur évolution sur la période est souvent un élément manquant dans les dossiers.

L'attractivité des formations et son évolution sur la période n'est en conséquence pas toujours facile à appréhender, mais globalement une grande hétérogénéité peut être remarquée. Certaines formations ont une attractivité satisfaisante, avec des flux stables ou en augmentation sur la période (*Histoire, civilisations, patrimoine*), voire une très bonne attractivité, avec un taux de pression moyen pouvant être très élevé (*Psychologie*). D'autres formations ont au contraire une attractivité moyenne très faible, avec des effectifs parfois bien en deçà des capacités d'accueil (*Éthique* ; *Civilisations, cultures et sociétés* ; *Histoire*).

Pour certaines formations, à l'attractivité moyenne satisfaisante, une baisse sensible des étudiants est constatée sur la période. C'est le cas du master *Civilisations, cultures et sociétés* et dans une moindre mesure, du master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*. Enfin, certaines formations telles que le master *Géographie, aménagement, environnement, développement* et le master *Sciences du langage* voient leur attractivité subir une forte variabilité interannuelle qui mériterait d'être analysée par l'équipe pédagogique de façon à en identifier les raisons.

Le profil des étudiants accueillis dans les formations n'est que rarement identifié et plus rarement encore analysé dans les dossiers, ce qui est dommage. Il convient de souligner de manière positive que pour les formations qui ont renseigné cet aspect, le profil des étudiants ciblés est en général varié, c'est le cas pour le master *Civilisations, cultures et sociétés*, qui accueille plus d'un cinquième d'étudiants étrangers ; pour les mentions *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* ; *Sciences de l'éducation* et pour la mention *Éthique*. Les taux de réussite sont également assez hétérogènes. Il est satisfaisant dans la plupart des formations voire excellent dans le master *Urbanisme et aménagement* mais relativement faible en master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* ; en master *Sciences de l'éducation*, bien qu'en augmentation sur la période.

Dans le master *Sciences du langage*, le taux de réussite est très changeant selon les années, variabilité qui reste à interroger. Le taux d'abandon est inquiétant dans certaines formations (notamment une déperdition de près de 30 % sur l'année 2018-2019 dans le master *Civilisations, cultures et sociétés*, et dans une moindre mesure un abandon entre le M1 et le M2 visible dans le master *Histoire, civilisations, patrimoine* et dans le master *Sciences de l'éducation*). Ce constat devrait faire l'objet d'une analyse spécifique permettant aux équipes pédagogiques de proposer des ajustements.

Les données concernant l'insertion professionnelle des diplômés ne sont pas documentées dans certains dossiers, c'est le cas pour les mentions *Éthique* ; *Civilisations, cultures et sociétés* ; *Histoire* et *Sciences de l'éducation*. Dans d'autres dossiers, le devenir des diplômés est présenté sur la base de données anciennes, et/ou sur la base qu'enquêtes dont les taux de réponses sont médiocres (par exemple, pour le master *Arts, lettres, civilisations* l'analyse se base sur une cohorte de 14 personnes diplômées en 2014-2015, avec moins de 50 % d'étudiants répondant de façon approfondie à l'enquête, ce qui rend délicate l'interprétation des taux d'insertion ; la problématique est similaire pour le master *Histoire, civilisations, patrimoine*).

Pour les autres dossiers, le taux d'emploi à 18 et 30 mois est satisfaisant, voire très bon. On relève un taux d'insertion professionnelle excellent de certaines promotions du master *Psychologie* (taux d'emploi à 100 % à 18 et 30 mois). Avec les réserves associées aux limites des données présentées et analysées dans les dossiers, l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés des formations semble globalement bonne.

Les taux de diplômés en poursuite d'études en doctorat sont relativement faibles, mais à un niveau habituel dans certains types de formations (*Géographie, aménagement, environnement et développement* ; *Psychologie* ; *Urbanisme et aménagement*).

L'adéquation entre les faibles taux de poursuite d'études en doctorat et les objectifs affichés des formations pose néanmoins question pour certaines formations : master *Civilisations, cultures et sociétés* ; master *Histoire*,

Conclusion

Principaux points forts

- Offre de formation cohérente et complémentaire ouvrant sur de nombreux débouchés professionnels soutenus par des partenariats formalisés.
- Bon adossement de l'offre de formation et mobilisation du potentiel de recherche au travers des laboratoires universitaires et laboratoires mixtes.
- Organisation pédagogique et encadrement de qualité dans la majorité des formations.
- Bonne attractivité des formations et adaptation des cursus à la grande diversité des profils d'étudiants.
- Enseignements variés associés à un caractère pluridisciplinaire des équipes pédagogiques.
- Finalités clairement exposées, des suppléments au diplôme quasiment toujours produits.
- Bonne articulation recherche/professionnalisation dans la majorité des formations.

Principaux points faibles

- Manque d'informations sur l'origine des étudiants, de chiffres et d'analyses de la réussite des étudiants et du devenir des diplômés, peu de retour sur l'adéquation entre les emplois effectifs et les objectifs de formation.
- Absence de stage obligatoire dans certaines formations.
- Positionnement local ouvrant parfois sur une concurrence directe au sein de l'établissement.
- Poursuites d'études peu visibles, parfois faibles et certaines sorties métiers imprécises ou trop ambitieuses.
- Conseils de perfectionnement peu ou pas mis en œuvre et processus d'autoévaluation et d'amélioration continue des formations très insuffisants.
- Approche par compétences généralement non formalisée.
- Ouverture à l'international inégalement développée et préparation insuffisante à la mobilité.
- Faible pilotage de quelques mentions se traduisant par un fonctionnement autonome des parcours.

Recommandations

Une réflexion sur la complémentarité des formations mériterait d'être engagée pour éviter certaines situations de concurrence. L'établissement pourrait établir les conditions d'un dialogue permanent entre les mentions, au bénéfice d'une meilleure lisibilité de l'offre pour les étudiants et d'une attractivité renforcée de l'offre de masters.

Il apparaît comme important, dans l'intérêt des étudiants, de généraliser l'approche par compétences qui est encore à formaliser dans la plupart des formations : l'établissement est encouragé à soutenir les équipes pédagogiques dans cette voie. La traduction en compétences des contenus pourrait utilement renforcer la cohérence interne au niveau de chaque mention en facilitant la consolidation du tronc commun.

La professionnalisation pourrait faire l'objet d'une attention particulière, notamment pour les formations n'incluant pas de stages obligatoires. Il est indispensable d'y remédier afin de respecter la réglementation et de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Dans d'autres cursus, la place des stages pourrait être améliorée, notamment en proposant des périodes de stage sur les deux années, un volume de stage plus important, et/ou un meilleur encadrement et suivi des expériences professionnelles des étudiants.

L'internationalisation de certaines formations devrait être développée, notamment en encourageant plus fortement la mobilité étudiante et la certification du niveau en langues vivantes obtenu par les étudiants en fin de formation, et en donnant plus de poids à l'enseignement des langues vivantes et aux enseignements dispensés en langue étrangère.

Un pilotage plus affirmé constituerait une opportunité pour plusieurs raisons :

- favoriser une coordination au sein d'une mention et rendre lisibles les formations en gérant mieux la cohérence des cursus ;
- s'assurer de la mise en place des conseils de perfectionnement et de la production de bilans pouvant conduire à des améliorations et ajustements ;
- mieux traiter les questions communes à de nombreuses formations telles que la généralisation de la démarche qualité, la collecte des données sur le suivi des diplômés et des non diplômés (sur les publics ciblés et les publics accueillis, les taux de réussite, l'insertion professionnelle, notamment) pour en faire une analyse actualisée.

Ces analyses sont un outil efficace pour améliorer le recrutement des étudiants, et pour augmenter dans certaines formations les taux d'insertion professionnelle et l'adaptation des formations aux besoins des secteurs concernés, voire contribuer à améliorer le taux de poursuite d'études en doctorat.

Points d'attention

Le comité d'experts ne peut malheureusement se prononcer sur la bonne ou moins bonne qualité de six des dix-sept masters qu'il avait à évaluer, faute de dépôt par l'établissement de dossiers d'autoévaluation. On ne peut donc pas exclure que ces formations auraient fait l'objet de points d'attention remettant en cause leur accréditation future.

Si le master *Histoire* ne pose aucun problème concernant l'objectif qu'il poursuit, son architecture ne saurait être maintenue en l'état. En effet, avec des enseignements communs avec la mention *Histoire, civilisations, patrimoine* en M1, l'absence de travail de recherche en M2, il apparaît comme un M2 suspendu, voire un diplôme d'université, et non comme une réelle mention de master. Par ailleurs, les faibles effectifs (parfaitement compréhensibles) et l'absence de conseil de perfectionnement amènent à la même conclusion. S'il apparaît important de continuer à préparer les étudiants à l'agrégation externe d'histoire, cette formation pourrait être affichée comme un parcours dans la mention *Histoire, civilisations, patrimoine* plutôt qu'une mention de master.

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* présente plusieurs défauts qu'il conviendra de corriger en vue de sa future accréditation. En effet, on note à la fois une absence de tronc commun et un manque notable de dispositifs favorisant l'insertion professionnelle (pas de stages obligatoires, pas de séjours à l'étranger intégrés dans la formation). Si la multiplicité des parcours pourrait a priori paraître comme un atout, certains d'entre eux sont identifiés comme encore en construction (les parcours bilingues et les bi-disciplinaires), alors que le parcours de français langue étrangère ne s'intègre pas du tout avec les autres. Enfin, le nombre très limité de diplômés poursuivant en doctorat apparaît en contradiction avec la finalité affichée de la formation.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ARTS, LETTRES, CIVILISATIONS

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Arts, lettres, civilisations* (ALC) de l'université de Nantes est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et langages du pôle Humanités. Les enseignements ont lieu sur le campus du Tertre. La formation propose quatre parcours : 1) *Lettres-langue (LL)*, mutualisé avec le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) Anglais* ; 2) *Littérature française et comparée (LFC)* ; 3) *Préparation supérieure à l'enseignement (PSE)* ; 4) *Sciences de l'antiquité (SdA)*. Elle a pour but de doter les étudiants de compétences dans les domaines littéraires et linguistiques, de les initier progressivement à la recherche et de préparer la professionnalisation des étudiants dans le domaine de la recherche, de l'enseignement ou des métiers de la culture et de l'édition.

Analyse

Finalité de la formation

Le dossier explique clairement les objectifs généraux de la mention, ainsi que ceux des parcours spécifiques qui sont offerts aux étudiants. Les objectifs généraux sont d'offrir un haut niveau de culture générale, de garantir la maîtrise de l'expression écrite et orale, de valider des compétences disciplinaires, transdisciplinaires et transversales (informatique, langue). Ces objectifs sont précisés selon chaque parcours, avec des compétences renforcées en anglais pour le parcours *Lettres-langues*, en langues anciennes pour le parcours *Sciences de l'Antiquité*. Le parcours *Préparation supérieure à l'enseignement* est construit autour de la préparation au concours des agrégations externes de lettres modernes et de lettres classiques.

Les intitulés et les connaissances visées sont clairement établis et repris dans un supplément au diplôme. Ils sont exprimés en termes de compétences. Les débouchés sont ceux des métiers de l'enseignement et de la recherche, et plus largement ceux de la culture, de l'édition et de la communication. Des unités d'enseignement (UE) préprofessionnalisantes aident les étudiants à mettre au point et à l'épreuve leur objectif d'insertion, notamment par la possibilité de stages. Le caractère professionnalisant des études de lettres permettant une carrière dans l'administration ou l'entreprise est également mentionné, même s'il ne donne pas lieu à des enseignements spécifiques. Les métiers de la traduction sont un débouché spécifique du parcours *Lettres-langues*. L'éventuelle poursuite d'études en doctorat est préparée par l'initiation à la recherche.

Positionnement dans l'environnement

Le master ALC est une formation attractive non seulement au niveau local mais aussi régional, national et international. Si le parcours *Littérature française et comparée* est une formation classique des études de lettres qu'on trouve dans d'autres universités du grand Ouest, le parcours *Lettres-langues* est une spécificité nantaise, et les parcours *Préparation supérieure à l'enseignement* et *Sciences de l'Antiquité* sont les seules formations de ce type dans la région Pays-de-la-Loire. Ce dernier parcours propose une formation plus spécialisée et plus complète en lettres classiques que d'autres universités de l'Ouest de la France. En ce qui concerne les éléments d'initiation à la recherche, le master peut s'appuyer sur des enseignants-chercheurs issus de quatre laboratoires de recherche (Centre François Viète, CRINI, CReAAH, L'AMO, dont certains réunissent des chercheurs de différentes disciplines et universités de l'Ouest). Des partenariats académiques existent avec d'autres départements comme l'anglais ou le droit. La mobilité entrante et sortante des étudiants est favorisée et des accords avec des universités étrangères sont mentionnés (Québec, États-Unis, Italie, Grèce). Il n'y a malheureusement pas d'indication chiffrée de ces mobilités dans le dossier principal ni dans les annexes.

Organisation pédagogique de la formation

Sauf pour le parcours *Préparation supérieure à l'enseignement* dans lequel les étudiants s'inscrivent pour une année qui correspond à la préparation au concours, les trois autres parcours s'organisent sur les quatre semestres des deux années de master. Le master *Arts, lettres, civilisations* est conçu autour d'un tronc commun et de trois parcours.

Le choix d'un parcours n'empêche pas l'accès aux enseignements d'un autre parcours, et les étudiants peuvent, selon leur désir, se spécialiser ou au contraire choisir une formation plus diversifiée. Les trois parcours *Lettres-langues*, *Sciences de l'Antiquité* et *Littérature française et comparée* donnent lieu à la rédaction d'un mémoire de recherche sur les deux années.

Le dossier apporte des réponses pertinentes concernant l'adaptation à la diversité des profils étudiants (accueil des étudiants handicapés et sportifs de haut niveau), la validation possible des acquis de l'expérience pour l'admission et la présence de stages dans la formation (deux options étant possibles, donnant lieu chacune à une validation d'UE après avoir rendu un rapport de stage : 35h sur une ou plusieurs semaines dans un environnement professionnel en lien avec le master, ou 25h dans un des laboratoires de recherche auxquels est adossé le master). Outre la place dévolue au mémoire, des UE spécifiques permettent aux étudiants de se familiariser avec la recherche, depuis ses fondamentaux méthodologiques jusqu'à des éléments plus spécialisés, en passant par une initiation à la recherche collective par l'observation mais aussi l'implication active, puisqu'elle culmine dans l'organisation d'une journée d'études où les étudiants de master sont invités à présenter leur recherche. Ils sont aussi incités à utiliser les sites électroniques de diffusion de la recherche, pour leurs explorations bibliographiques mais aussi, par leur participation au site Hypothèses.org, en faisant connaître leurs propres productions. Ces possibilités ne s'appliquent pour l'instant pas toujours à l'ensemble des parcours (pas de stage, par exemple, pour le parcours *Lettres-langues* - ce qui est regrettable - qui privilégie pour sa part la mobilité géographique des étudiants mais le rapport fait état de la volonté d'étendre ces dispositifs).

De même, les formations en alternance et à distance n'ont pour l'instant pas été développées, mais un projet d'offre à distance est annoncé pour le parcours *Sciences de l'Antiquité*, ainsi que le développement du parcours *Préparation supérieure à l'enseignement* pour les concours de l'agrégation interne. Pour le parcours *Lettres-langues*, une partie des enseignements est en anglais ainsi que le mémoire rédigé. Enfin, la lutte contre le plagiat et la sensibilisation à l'intégrité scientifique, enjeux très importants en master, sont clairement identifiées. Elles relèvent de dispositifs développés à l'échelle de l'université (charte anti-plagiat) mais aussi d'UE spécifiques qui sont proposées aux étudiants, comme l'UE "Droit de la propriété intellectuelle et artistique", en partenariat avec la Faculté de Droit et Sciences politiques.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est à la fois consistante et diversifiée, entre lettres classiques (8 enseignants-chercheurs) et lettres modernes (22 enseignants-chercheurs). Parmi ces 30 enseignants-chercheurs, on compte 12 professeurs des universités et 18 maîtres de conférences. Le pilotage de la formation est assuré de manière collégiale par les directeurs de département, par le responsable de mention ainsi que par ceux des différents parcours. Ces derniers, quand il y a lieu, sont au nombre de deux pour le même parcours (cas du parcours *Lettres-langues* et du parcours *Préparation supérieure à l'enseignement* avec les deux agrégations de lettres modernes et lettres classiques). Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. Il réunit des enseignants-chercheurs, des administratifs et des représentants des étudiants, ainsi que des membres extérieurs. Le rapport ne fait pas mention des dernières préconisations ou remarques du conseil de perfectionnement, ce que l'on peut regretter, même si l'on peut supposer que les éléments d'auto-analyse et propositions d'améliorations ou projets, nombreux dans le rapport, sont en lien avec ces travaux.

Dispositif d'assurance qualité

Les différents outils de suivi des cohortes et de publication des résultats sont en partie en place, même s'ils ne donnent pas lieu à une analyse spécifique.

Résultats constatés

Les effectifs et les taux de réussite sont fournis en annexe mais ne sont pas commentés ou analysés dans le dossier. Il n'y a pas d'indications concernant le parcours *Sciences de l'Antiquité*, sans que cette absence de données ne soit expliquée. Le parcours *Lettres-langues* a été mis en place en 2017 et les effectifs sont donc encore peu importants, voire insignifiants (un étudiant en M1 en 2017-2018, un en M2 en 2018-2020). Pour le parcours *Littérature française et comparée*, les effectifs sont stables sur la période 2015-2019 : environ 30-40 étudiants en M1, une vingtaine en M2. Les taux de réussite, de 70 % en M1 et de 80 % en M2, sont assez élevés. Le dossier n'analyse pas ce que deviennent ceux qui ne valident pas leur M1. Pour le parcours PSE, le nombre d'inscrits est en baisse sur la période 2014-2019 (de 17 à 7). Les taux de réussite varient de 5 à 55 % selon les années, et le dossier précise lui-même que ces taux sont peu significatifs, en raison du faible nombre d'inscrits sur lequel sont effectuées les statistiques. Le dossier ne précise pas quels problèmes peut poser ce petit nombre d'inscrits dans la formation (le passage à un nombre inférieur à 10 peut être problématique). Les effectifs sont de plus remontés à 20 en 2020.

Le devenir des diplômés est étudié sur une cohorte de 14 personnes diplômées en 2014-2015 (il faudrait disposer de chiffres plus récents). Rien n'est dit sur d'éventuelles poursuites d'études en doctorat.

Par ailleurs, les taux d'insertion à 18 mois (83 %) et 30 mois (86 %) sont bons, ainsi que celui exprimant la satisfaction concernant l'emploi occupé. Celui-ci n'est en revanche pas toujours considéré comme en continuité directe avec les études effectuées. On notera de toutes façons que peu d'étudiants répondent de façon approfondie à l'enquête (6 sur 14), ce qui rend délicate l'interprétation des résultats.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation de qualité et bien structurée, proposant des enseignements diversifiés.
- Opportunité de préparer les concours des agrégations de lettres classiques et de lettres modernes.
- Une équipe pédagogique qui semble à l'écoute des étudiants et en capacité de proposer des remédiations.

Principaux points faibles :

- Le conseil de perfectionnement devrait donner lieu à des comptes rendus précis et être diffusés.
- Effectifs variables et parfois faibles dans certains parcours (préparation aux concours, *Lettres-langues* encore peu connu)
- Faible attractivité de trois des quatre parcours, qui devrait donner lieu à une réflexion spécifique de l'équipe pédagogique dans son ensemble.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Arts, lettres, civilisations* de l'université de Nantes est une formation dynamique qui mêle à la fois les formations classiques comme le parcours *Littérature française et comparée*, la préparation aux agrégations de lettres modernes et classiques et des parcours originaux (*Lettres-langues*) ou en voie de raréfaction (formation approfondie en *Sciences de l'Antiquité*). Par le choix offert aux étudiants et les mutualisations ou collaborations diverses, elle permet une formation disciplinaire et transdisciplinaire très riche.

Il semble important de trouver une solution à certains problèmes évoqués (difficulté d'accès à l'étude de certaines langues vivantes, absence de rencontres en master avec les écoles doctorales qui pourraient encourager l'accès au doctorat et faciliter le suivi des étudiants en poursuite d'études, mise en place plus large de stages en milieu professionnel hors université suivis et encadrés). En ce qui concerne la préparation aux concours, il paraît absolument essentiel de défendre cette formation : le développement d'enseignements mutualisés à destination des enseignants préparant l'agrégation interne pourrait être une piste pour compenser cette baisse d'effectifs, ainsi que la mise à distance. La mutualisation de certains enseignements existe d'ores et déjà.

MASTER CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIÉTÉS

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* de l'université de Nantes est une formation professionnalisante et de recherche, orientée vers les métiers de la culture. Il comprend huit parcours : *Analyse des pratiques culturelles* (APC), *Expertise des professions et institutions de la culture* (EPIC), *Médiation culturelle et communication internationale* (MCCI), *Valorisation des nouveaux patrimoines* (VNP), *Nouvelles écritures médiatiques*, *École des Beaux-arts*, et depuis la rentrée de 2020 le parcours *Master international santé, art et culture* en anglais-espagnol (MISAC) et le parcours *Faire autrement culture*. La formation se déroule sur quatre semestres (en deux ans) en formation initiale, sauf le nouveau parcours *Faire autrement culture*, proposé uniquement en formation continue ou en alternance. Les cours se déroulent à l'université de Nantes et sont également délocalisés à l'École des Beaux-arts Nantes-St Nazaire et à l'École centrale de Nantes.

Analyse

Finalité de la formation

Malgré la variété d'objectifs, la finalité de la formation est clairement présentée avec, d'une part, un socle commun de connaissances et de compétences en lien avec le monde de la culture et, d'autre part, une spécialisation en fonction des parcours qui relèvent de domaines variés : non seulement l'art, la culture et le patrimoine, mais aussi les sciences et techniques et la santé. Le but affiché est la professionnalisation dans des métiers liés à ces domaines en France et à l'étranger. Cependant, la poursuite d'études en doctorat est envisagée dans certains parcours grâce à un socle théorique et un adossement à des laboratoires de recherche. Il convient de signaler que certaines annexes sont absentes du dossier, comme l'annexe 10 mentionnée pour ce point dans l'autoévaluation.

À l'avenir, l'équipe pédagogique souhaiterait organiser les contenus de la mention, en termes de compétences, dans la lignée des référentiels déjà existants et joints au dossier de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et des suppléments au diplôme. La disparité des parcours rend complexe l'analyse de l'adéquation entre la formation proposée et les débouchés professionnels. Toutefois, les emplois visés sont cohérents avec les objectifs de la mention.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier ne fournit pas d'analyse de son positionnement par rapport à d'autres formations de même niveau au niveau local, national ou international. Le master jouit néanmoins d'une très bonne intégration dans son environnement local, national et international. Au niveau local, il interagit avec différentes unités de formation et de recherche (UFR) ou établissements d'enseignement supérieur pour un portage de la mention partagé, avec les acteurs socio-économiques régionaux, notamment grâce aux stages, et avec de nombreux partenaires institutionnels, patrimoniaux et culturels. Au niveau national, la mention appartient à un réseau en humanités numériques et les stages des étudiants dépassent l'espace local. Enfin, au niveau international, des partenariats existent, comme pour le parcours trilingue *Master international santé, art et culture* avec une université mexicaine (Veracruz), pour le parcours *Médiation culturelle et communication internationale* qui propose un double diplôme avec l'université internationale de Pérouse (Italie) et pour le parcours *Analyse des pratiques culturelles* qui propose un triple diplôme avec les universités germanophones de Vienne et Düsseldorf. Des échanges Erasmus existent aussi et continuent d'être développés, mais il n'est pas indiqué s'ils fonctionnent bien et dans quels parcours.

Il est à souligner la volonté de créer des opportunités pour développer la professionnalisation, mais aussi permettre l'accès à la recherche. L'adossement recherche de la mention est multiple et reflète la pluralité des parcours, avec pas moins de six laboratoires de recherche impliqués, spécialisés dans les domaines de l'histoire, la culture, l'archéologie, la sociologie, ce qui ne facilite pas la lisibilité du diplôme. Des séminaires de recherche sont proposés aux étudiants, qui peuvent être associés à des projets de recherche autour de la culture ou de problématiques sociétales. Un séminaire de recherche et de formation concernant les humanités numériques est inscrit dans les maquettes.

Le monde professionnel est un partenaire de choix pour la mention, avec un grand nombre d'intervenants extérieurs (la moitié des enseignants, dispensant un tiers des enseignements). Par ailleurs, le monde de l'entreprise et le monde associatif contribuent sous la forme d'ateliers, de projets tutorés et de stages en France ou à l'étranger. La possibilité de la formation continue est un autre levier de rapprochement entre formation et réalité professionnelle.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est très bien structuré avec une division en quatre semestres (avec 30 crédits ECTS par semestre), un tronc commun cohérent avec la mention et de nombreux parcours de spécialité. Il comporte deux stages obligatoires, un stage court en première année de master (M1) et un stage long en deuxième année de master (M2), bien encadrés et évalués, facilitant l'insertion professionnelle. La formation propose une spécialisation progressive d'un semestre à l'autre par les expériences proposées tout au long du master, les stages, mais aussi le montage de projet (M1) et le projet tutoré (M2), qui permettent d'acquérir des compétences complémentaires et transversales.

Le parcours en formation continue ou en alternance *Faire autrement culture* est pour sa part constitué de blocs de compétence indépendants entre eux et qui peuvent être cumulés.

Pour l'instant, l'approche par compétences n'est pas mise en place en formation initiale mais le dossier mentionne de futures maquettes sous forme de blocs de compétence, ayant pour but un meilleur alignement pédagogique et la mise en place d'un passeport de compétences. Les passerelles avec la recherche doctorale (par exemple par l'association avec des écoles doctorales) sont absentes.

La variété des enseignements, qui incluent une dimension recherche, vise à développer l'autonomie des étudiants et l'individualisation de leur parcours. Les étudiants participent ainsi aux activités des laboratoires, à travers des séminaires et des projets de recherche.

La place des langues est variable d'un parcours à l'autre, tout comme l'ouverture à l'international. La dimension internationale est au cœur de certains parcours, avec des enseignements en langue étrangère, un accueil effectif d'étudiants étrangers, des cours de langue de spécialité et bien sûr la possibilité d'effectuer un séjour d'étude à l'étranger. Toutefois, aucun chiffre sur le nombre d'étudiants sortants n'a été trouvé dans le dossier. Les compétences technologiques sont particulièrement développées dans ce master qui fait une place aux humanités numériques, en formant à ces outils. Le numérique est ainsi présenté comme un « axe transversal » de la mention. Certaines innovations pédagogiques en lien avec des projets culturels sont évoquées mais sans précision supplémentaire. Les outils classiques de lutte contre le plagiat permettent de sensibiliser les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

Le master dépend du pôle Humanités, mais aussi des pôles Société et Santé. Chaque parcours est donc relativement indépendant, avec une organisation propre sous la direction d'un responsable différent et sous la tutelle d'une UFR. Cependant, un responsable de la mention dirige la formation dans son ensemble et garantit la cohérence de celle-ci. Un secrétariat commun a été créé et s'ajoute au secrétariat propre à chaque parcours.

L'équipe pédagogique est équilibrée, avec une bonne partie d'enseignants-chercheurs titulaires et des professionnels issus notamment des partenariats établis. La professionnalisation de la formation par des enseignants expérimentés, notamment un professeur associé en service temporaire (PAST), recruté au vu de son parcours professionnel. Les stages sont évidemment complémentaires de cette approche.

Un conseil pédagogique existe, mais il ne semble pas réunir l'ensemble des parcours. Il est fait mention de quatre parcours seulement, peut-être ceux rattachés plus directement à la faculté des Langues et cultures étrangères. De même, il existe un conseil stratégique axé sur la connaissance de l'évolution des « métiers de la culture ». Il est regrettable, d'une part, qu'un conseil pédagogique réunissant toutes les équipes de la mention n'existe pas et, d'autre part, que les étudiants ne participent à aucun de ces deux conseils qui pourraient jouer le rôle de conseil de perfectionnement. S'il n'existe pas, un conseil de perfectionnement devrait être mis en place.

Les modalités d'évaluation et de jurys sont clairement affichées et diffusées auprès du public étudiant.

Dispositif d'assurance qualité

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* réussit à recruter pour certains parcours au niveau national et international. Le suivi des flux étudiants est satisfaisant. L'internationalisation a été efficace avec la mise en place d'une double et d'une triple diplomation qui permettent une attractivité internationale. La mention s'est aussi ouverte à l'accueil du public spécifique de professionnels en formation continue ou d'étudiants en alternance avec la création du parcours *Faire autrement culture*. Chaque parcours semble ainsi cibler un public particulier, ce qui peut justifier la multiplication des parcours jusqu'à atteindre huit parcours aujourd'hui.

Le recrutement en master se fait sur dossier avec des critères adaptés à chaque parcours. Des oraux sont également organisés afin de sélectionner des étudiants motivés, ayant un projet en adéquation avec la

formation choisie. La réussite des étudiants est ainsi favorisée. Des années de césure et des redoublements pour une recherche de stage ou finaliser le mémoire de M2 sont relativement habituels et classiques pour ce type de formation. Toutefois, sans chiffres précis, il est impossible d'évaluer s'il s'agit là d'un point d'attention ou de cas ponctuels sans gravité.

Les taux de réussite, réalisés par un service universitaire central, sont présentés aux équipes pédagogiques et administratives. De même, des enquêtes sont réalisées pour connaître le devenir des étudiants et le taux d'insertion professionnelle, mais l'annexe est introuvable dans le dossier, ce qui ne permet pas d'apprécier ces résultats. Enfin, des questionnaires et des évaluations par parcours viennent compléter ce suivi afin de faire évoluer la formation, sans qu'on en connaisse non plus le détail.

Résultats constatés

Les effectifs attendus par parcours sont compris entre 15 et 23 étudiants, des chiffres tout à fait réalistes. Pour six parcours, les chiffres atteignent ainsi environ 120 étudiants en M1 entre 2014 et 2016, avec une moyenne de 20 étudiants par parcours. Pourtant, une baisse sensible se produit chaque année depuis 2016 : 102 étudiants inscrits en M1 en 2017 et 87 seulement en 2018, c'est-à-dire moins de 15 étudiants en moyenne par parcours. Malheureusement, les chiffres par parcours ne sont pas fournis et il est donc impossible de voir si ce fléchissement concerne plus particulièrement un parcours qu'il conviendrait alors de repenser. Il faudra voir également à l'avenir si les deux nouveaux parcours trouvent un vivier d'étudiants intéressés. Le plus inquiétant est le taux d'abandon en cours d'année : pour la dernière année (2018-2019) sur les 87 étudiants inscrits au 15 janvier, il n'en restait plus que 61 en fin d'année. La déperdition est très importante. En M2, les effectifs sont réguliers avec une moyenne supérieure à 100 étudiants par année universitaire. Cependant, la baisse des effectifs en M1 devrait entraîner une baisse en M2.

Le profil des étudiants est varié, avec plus d'un cinquième d'étudiants étrangers, ce qui est un vrai atout pour une formation centrée sur la culture et une aspiration à travailler à l'échelle nationale et internationale.

Les taux de réussite sont très bons, avec environ 80 % en M1 et 74 % en M2, pourcentage qui s'explique notamment par les reports de stage ou les redoublements d'étudiants n'ayant pu terminer leur mémoire de fin d'études.

Les chiffres des quatre dernières années universitaires, jusqu'en 2017-2018, montrent un accès au doctorat nul, avec aucun inscrit à l'université de Nantes, ce qui contredit *de facto*, les perspectives de poursuite d'études en doctorat affichées dans le dossier d'autoévaluation. Une bourse de doctorat a cependant été accordée en 2019, prouvant l'évolution donnée au master dans le sens d'une meilleure intégration de la recherche.

Les statistiques sur le devenir des étudiants et l'insertion professionnelle sont présentées comme relativement stables dans le temps, mais sont absentes des annexes.

Conclusion

Principaux points forts :

- Parcours interdisciplinaires professionnalisants (nouveau parcours en formation continue ou alternance) et cohérents avec les métiers de la culture.
- Double et triple diplômes offrant une ouverture à l'internationale et une internationalisation constante.

Principaux points faibles :

- Effectifs en baisse.
- Diversité de parcours dommageable à la lisibilité de la mention, cohérence à interroger.
- Aucune poursuite en doctorat pour la période considérée.
- Absence d'un conseil de perfectionnement et d'une culture d'autoévaluation en continu.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le dossier d'autoévaluation montre une vision d'ensemble de la mention et de l'inflexion ou évolution à entreprendre ces prochaines années avec beaucoup de volontarisme. La mention a d'ailleurs tenu compte des recommandations formulées dans la précédente évaluation de la formation, ce qui est appréciable. La présentation par tableaux est particulièrement efficace.

L'autoévaluation est lucide sur certains défis à relever à l'avenir, notamment un adossement plus clair au seul pôle Humanités des différents parcours, afin de rendre la mention plus cohérente encore. De même, les changements déjà engagés vers une meilleure initiation à la recherche pouvant déboucher sur une poursuite d'études en doctorat s'avèrent indispensables. Enfin, les nombreuses pistes d'évolution, notamment dans une structuration plus fine par compétences, permettraient une meilleure lisibilité des parcours.

Les perspectives d'évolution dans le futur sont extrêmement séduisantes. L'autoévaluation est de ce fait réussie, car elle permet une projection vers un perfectionnement. Cependant, cette vision occulte les spécificités de chaque parcours. Les annexes auraient pu permettre d'offrir une vision chiffrée de chaque parcours afin d'en connaître les réussites et les faiblesses. D'autre part, il semble que le conseil pédagogique ne réunit pas l'ensemble des parcours. La création d'un conseil de perfectionnement commun où tous les parcours seraient représentés pourrait pallier ce manque de synergie avec certains parcours à la spécificité plus marquée ou plus éloignée de la faculté des Langues et cultures étrangères. La confrontation des parcours pourrait permettre une amélioration globale de la formation dans une dynamique transversale.

MASTER ÉTHIQUE

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Éthique* de l'université de Nantes est un « jeune » master, ouvert en 2017 pour la première année de master (M1), puis en 2018 pour la seconde année de master (M2), centré sur les connaissances et les compétences liées aux questions d'éthique, essentiellement dans les trois champs de la bioéthique, de l'éthique médicale et de l'éthique clinique. La formation, pluridisciplinaire, vise à développer dans ces champs des compétences utiles à la prise de décision face aux problèmes individuels et collectifs de santé. Elle est accessible en simple ou double cursus, en présentiel, à distance ou de manière hybride. Les enseignements en présentiel, dont le volume dépend du parcours et du profil étudiant, ont lieu sur les campus de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et langages et de la Faculté de Médecine de l'université de Nantes. Les objectifs de formation se veulent clairement professionnalisants, à partir d'un relevé ambitieux de connaissances et de compétences. La formation offre deux parcours correspondant à deux accents complémentaires : le parcours *Autonomie, responsabilité et soin* (ARS), à destination d'étudiants titulaires d'une licence en sciences humaines et sociales (SHS) ou en droit, économie et gestion (DEG), a une orientation plutôt fondamentale, et le parcours *Autonomies, décisions et pratiques* (ADP), à destination d'étudiants, praticiens et cadres du secteur de la santé, a une orientation plutôt pratique.

Analyse

Finalité de la formation

Les connaissances et les compétences en jeu tant au niveau de la mention qu'au niveau des parcours sont listées et identifiées, autour de trois finalités clairement articulées : développer une réflexion éthique et critique autour du soin et de l'autonomie des personnes, développer la capacité d'analyse des enjeux et problèmes de l'éthique de la relation de soin et d'accompagnement aujourd'hui, et outiller les professionnels de santé en matière d'éthique professionnelle et organisationnelle. La structure en deux parcours et l'adossement scientifique des enseignements apparaissent pleinement compatibles avec ces objectifs. Les métiers visés sont bien décrits et cohérents avec la formation et avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention.

Positionnement dans l'environnement

La formation est implantée à Nantes, à bonne distance géographique d'offres de master sur des domaines connexes ou similaires, par exemple le master *Management éthique et formation en santé* à Tours ou le master *Soin, éthique et santé* à Bordeaux-Montaigne. Cela facilite non seulement le recrutement des étudiants, mais encore sa mise en réseau avec des enseignants, des intervenants et des partenaires régionaux. Le maillage des partenaires pédagogiques et scientifiques semble donc robuste, tant au niveau scientifique que dans sa dimension professionnelle : par exemple École de sage-femme du centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes, Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) du CHU de Nantes, École des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes, Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), Association régionale pour l'institut de formation en travail social (ARIFTS). Un partenariat entre le master *Éthique* et le diplôme d'*Infirmier en pratiques avancées* est en gestation pour la rentrée 2021. On apprécie aussi les liens avec l'École de santé publique de l'université de Montréal (ESPUM) : les liens internationaux, notamment avec le monde anglo-saxon, qui travaille depuis longtemps les questions d'éthique médicale dans un cadre surdéterminé par le juridisme, sont très pertinents. Ils pourraient s'élargir vers d'autres institutions dont les apports pourraient s'avérer bien utiles : par exemple l'Institut d'éthique appliquée de l'université Laval au Québec, ou encore le Bureau de développement de l'éthique de l'université de Sherbrooke. On relève d'ailleurs que le master est justement en train de se développer à l'international - via l'appel à projet Next « Globtrottez », en collaboration avec l'université de Montréal et l'EHESP de Rennes. D'autres partenariats internationaux sont en cours, notamment au Sénégal avec la Faculté de médecine de l'université de Thiès et le Centre de la douleur de Dakar, au Mali avec la Faculté de médecine et le Centre de la douleur de Bamako, ainsi qu'avec d'autres partenaires au Cameroun.

La mutualisation de certains enseignements de tronc commun entre les deux parcours est facilitée par l'insertion du master dans le paysage universitaire local, soit avec d'autres formations de l'université de Nantes, soit avec celles d'universités partenaires (universités d'Angers et de Bretagne Occidentale), avec lesquelles la formation a établi des conventions de partenariat.

La formation est adossée au laboratoire du centre atlantique de philosophie (CAPHI). Des membres de l'équipe pédagogique appartiennent à deux autres laboratoires, ce qui vient enrichir l'articulation formation-recherche : l'équipe d'accueil Centre de recherche en éducation (CREN) et l'unité mixte de recherche INSERM *Methods in Patients-centered outcomes and health research* (SPHERE). L'ensemble est donc rassurant quant à la qualité scientifique du master.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très largement tributaire de la dualité des parcours, le parcours ARS recrutant plutôt des étudiants issus des domaines SHS et DEG, et éventuellement du secteur de la santé, tandis que le parcours ADP accueille prioritairement des étudiants, praticiens et cadres des secteurs de la santé, du médico-social et du social. Le volume horaire total varie de 395 à 505 heures selon le parcours et les options choisies. Un tronc commun, aussi bien en M1 qu'en M2, assure l'unité de la mention avec des volumes horaires conséquents, de l'ordre de la moitié du volume global. Plusieurs enseignements de la formation sont mutualisés avec des enseignements d'autres formations offertes par les universités de Nantes, d'Angers et de Bretagne Occidentale. Résolument pluridisciplinaire, le master est accessible en simple ou en double cursus, en présentiel, à distance ou encore de manière hybride, ce qui facilite son ouverture à des publics variés.

Plusieurs éléments montrent l'attention portée à l'organisation du parcours des étudiants : offre et calendrier différenciés, suivi individualisé, passerelles, possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE), informations sur l'évaluation, démarche qualité, usages numériques, etc. La formation est ouverte en formation continue, est agréée Développement professionnel continu (DPC), et les cours peuvent être suivis sous forme de certificats. En plus des enseignements en format traditionnel, majoritairement réalisés sous forme de cours magistraux (CM), des modalités pédagogiques variées sont utilisées, comprenant la réalisation de projets individuels et collectifs. Un programme d'enseignement en *e-learning* sera proposé en français et en anglais à partir de la rentrée 2022.

Un travail d'étude et de recherche (TER) est réalisé à chaque année d'étude. Il s'appuie en M1 sur un stage d'observation de 140 heures, sur la base d'une problématique éthique en lien avec les activités dans le lieu d'accueil, et donne lieu à la rédaction d'un court mémoire, la validation de l'année de M1 étant conditionnée à la validation de ce TER. Le stage en M2 a un volume de 280 heures et donne lieu à un mémoire de recherche et à une soutenance orale. Ces stages sont réalisés sur le terrain professionnel (médical, social, associatif, entreprise, etc.) et peuvent porter sur des thématiques de recherche de membres de l'équipe pédagogique.

Les intervenants professionnels participent à l'encadrement des stages et aux soutenances et interviennent pour 10 % du volume horaire global, ce qui est une proportion assez faible, compensée par le fait que beaucoup des enseignants-chercheurs universitaires de l'équipe pédagogiques représentent également le monde socio-professionnel de par leur double appartenance : professeur des universités (PU) -praticien hospitalier (PH) et maîtres de conférences (MCU)-PH.

Pilotage de la formation

Le master est principalement porté par le département de philosophie, en collaboration étroite avec l'UFR de Santé et l'UFR de Sciences, avec l'IFSI et avec le CHU de Nantes. Deux enseignants-chercheurs en partagent la responsabilité : un philosophe et un praticien hospitalier, et des responsables de parcours sont également identifiés. On apprécie la variété et la richesse de l'équipe pédagogique, composée d'une trentaine d'enseignants-chercheurs, praticiens, et professionnels issus de différentes disciplines des sciences humaines et sociales et de la santé, qui semble qualitativement et quantitativement suffisante pour couvrir les différents champs de la formation dans une belle pluridisciplinarité. Un conseil de perfectionnement vient d'être créé (début 2020), à composition conforme mais ne semble pas avoir déjà fonctionné.

Les modalités de contrôle de connaissances sont clairement décrites et connues des étudiants, ainsi que les modalités de fonctionnement du jury.

Dispositif d'assurance qualité

L'équipe pédagogique se réunit au minimum cinq fois par an avec des objectifs d'amélioration de la formation. Un processus d'amélioration continue est en cours de finalisation, il comprend entre autres un comité de perfectionnement et un comité scientifique. Tout cela contribue à un processus d'amélioration continue sur la base de l'autoévaluation, incluant l'expérience des anciens étudiants. Les flux entrants et sortants des étudiants font l'objet d'une attention particulière. On regrette à ce sujet que le dossier ne présente aucune donnée quantitative concernant l'adéquation entre les publics ciblés, très diversifiés, et l'origine et les caractéristiques des étudiants effectivement inscrits (type de licence, type de diplôme de santé, part et provenance des inscrits en formation continue, etc.).

Résultats constatés

Les flux étudiants sont suivis par une assistante administrative et pédagogique propre à la formation. Les effectifs en M1 de ce jeune master sont en augmentation sur les trois années d'ouverture, si l'on considère le nombre d'inscrits en incluant les redoublants et les inscrits sur deux ans, avec une moyenne de 39 inscrits pour 35 places en formation initiale et 15 places en formation continue. L'augmentation des inscrits en M1 pour l'année 2019-2020 semble confirmer le fait que la formation répond à une attente locale, notamment chez les professionnels. Une montée en puissance est donc attendue pour le M2, même si la compréhension des statistiques pourrait être faussée par les conditions particulières de scolarité des étudiants en provenance du domaine de la santé, qui réalisent pour la majorité leur M1 en deux ans au sein d'un double cursus, et par l'entrée de certains étudiants directement en M2. Cette montée en puissance des inscrits en M2 est cruciale pour l'avenir de la formation, car les effectifs d'inscrits en M2 fournis (année 2018-2019) montrent que ceux-ci sont très largement en-dessous de la capacité d'accueil : 11 inscrits pour 35 places. Le nombre moyen de candidatures à l'entrée du M1 est de 37,67, soit un taux de pression moyen assez faible si on ne considère que la formation initiale, ce qui témoigne d'un manque d'attractivité qui peut être attribué au peu d'ancienneté de la formation.

Les taux de passage et de réussite sont pour l'instant relativement satisfaisants, bien que le retour d'expérience soit évidemment étriqué sur 2/3 ans. Il est trop tôt, entre autres, pour évaluer la capacité du master à nourrir des projets de thèse, même si une tendance positive semble déjà se dessiner, le dossier relatant deux poursuites d'études en doctorat de philosophie, dont l'un financé.

Concernant l'insertion professionnelle, les données des enquêtes de suivi des diplômés ne sont ni annexées ni analysées dans le dossier, ce qui est très regrettable.

Conclusion

Principaux points forts :

- Dynamisme et richesse pluridisciplinaire d'une formation encore jeune.
- Bonne insertion partenariale au niveau scientifique et professionnel, tant au local qu'à l'international.
- Qualité de l'équipe et de l'organisation pédagogique.

Principaux points faibles :

- Absence d'information sur le devenir des étudiants et l'adéquation entre les emplois effectifs et les objectifs de la formation.
- Faible attractivité de la formation sur ses premières années d'ouverture, en M1 comme en M2.
- Absence de données quantitatives et qualitatives sur l'origine des différents publics étudiants effectivement inscrits.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le dossier de cette formation tel qu'il est présenté est de bonne qualité. Certes, nous manquons encore un peu de recul pour évaluer le master, mais l'important travail accompli depuis 2017 et la dynamique à l'œuvre sont très rassurants.

Certains éléments émergents sont à confirmer et à étoffer, notamment à l'international : partenariats à renforcer, mobilités des étudiants à favoriser.

Concernant l'attractivité, la mise en visibilité et la promotion de la formation, auprès des autres cursus de formation des domaines SHS, DEG et santé au niveau local et national, et auprès des partenaires socio-économiques sont à développer.

En outre, l'équipe doit s'emparer de la question du devenir des diplômés et analyser les taux d'insertion professionnelle au regard des objectifs de la formation. L'équipe devrait également analyser la correspondance entre les différents publics étudiants et professionnels ciblés, très divers, et la réalité des provenances des inscrits.

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) offre trois parcours à partir de la deuxième année (M2) : *Cartographie des espaces à risques* (CER), *Géographie et aménagement des espaces maritimes* (GAEM) et *Sociétés aménagement et gouvernance des territoires* (SAGt) après une première année (M1) commune. Il entend ainsi former aux débouchés professionnels en géographie-aménagement classiques (attaché territorial développement économique, technicien cartographique, chargé de mission Agenda 21) d'une telle mention de master. La formation est proposée en formation initiale, continue et en alternance. Elle est portée par l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'université de Nantes (IGARUN).

Analyse

Finalité de la formation

Le dossier explique très clairement les objectifs de formation du master GAED, parfaitement conformes aux débouchés d'une telle mention. Les finalités et les spécificités de chacun des trois parcours sont précisément indiquées, montrant la cohérence et la complémentarité de l'offre globale du master GAED. Ces parcours permettent de préparer au mieux l'insertion des étudiants diplômés dans les différents secteurs recrutant des géographes-aménageurs, bien identifiés par un schéma clair dans le dossier. Toutefois, ce schéma indique bien l'existence d'une option "Ville et urbanisme" mutualisée avec le master *Urbanisme et aménagement*, mais le dossier n'indique pas en quoi il se distingue dudit master dispensé dans la même université et dans le même institut. Les objectifs en matière d'acquisition de connaissances et de compétences sont tout à fait conformes à la préparation des étudiants à ces débouchés professionnels. Le master entend également permettre la poursuite en doctorat, débouché pleinement affiché dans les finalités de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier présente clairement le positionnement de ce master dans l'offre de formation en GAED en Bretagne et Pays de la Loire (Angers, Le Mans, Rennes 2, Lorient). Il explique que ce master a une approche différente de ceux des universités voisines, il montre la singularité des parcours proposés à l'université de Nantes et il démontre la complémentarité entre tous ces masters. Cette analyse démontre la volonté de l'équipe de formation de se positionner et de se singulariser.

Cependant, de manière surprenante, le dossier n'évoque que les masters GAED et ne mentionne absolument pas l'existence de masters *Urbanisme et aménagement* (UA) dans la région, notamment celui de l'université de Nantes, également porté par l'IGARUN. De même, il n'évoque pas l'existence d'un master *Géomatique* à Rennes 2. Pourtant certains débouchés affichés par ces différentes mentions sont similaires : les masters UA et GAED forment en effet aux métiers de l'aménagement au sens large. Il est alors fréquent que des étudiants sortant d'un master UA trouvent un emploi comme chargé d'études ou de mission en aménagement. De même, les débouchés en géomatique et en cartographie de ce master GAED sont similaires à ceux d'un master *Géomatique*. Cependant, les bassins d'emplois et de recrutement d'étudiants sont suffisamment larges à l'échelle grand-régionale pour justifier l'existence de cette offre de formation dans ces mentions de master dans ces différentes villes.

Le master s'appuie sur deux unités mixtes de recherche (UMR) CNRS (centre national de la recherche scientifique) en géographie, présentes à l'IGARUN, l'UMR 6590 ESO « Espaces et sociétés » et l'UMR 6554 LETG « Littoral Environnement, Télédétection Géomatique », dans lesquelles des étudiants de M2 effectuent régulièrement des stages orientés recherche. À la suite du master, la poursuite en doctorat se déroule au sein de l'une des deux écoles doctorales « Sociétés, Sciences et Territoires » ou « Sciences de la mer et du littoral ». Des partenariats existent avec d'autres unités de recherche sans que le dossier précise la nature de ces relations.

Les partenariats avec le monde socio-économique se concrétisent uniquement par l'intervention de professionnels extérieurs et par des diagnostics territoriaux commandités par des collectivités publiques et réalisés par les étudiants.

En matière de partenariat pédagogique, le master montre une volonté d'ouverture à l'international, axée sur la mobilité étudiante et enseignante. Cette ouverture se caractérise par des programmes Erasmus +, qui encadrent une convention de double-diplomation avec l'université Omar Bongo de Libreville (Gabon), un autre projet en cours de co-diplomation avec l'Institut Universitaire d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et un projet de convention en cours avec l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). Des échanges avec l'université de Tirana (Albanie) sur des thématiques de l'aménagement littoral et maritime seront mises en place à partir de 2020, il conviendra d'en analyser l'attractivité à moyen terme.

Organisation pédagogique de la formation

La première année de master est commune à l'ensemble des étudiants de la mention GAED, même s'ils doivent choisir deux options préfigurant pour l'une d'entre elles leur intégration dans l'un des trois parcours de M2. Le M1 commun avec cette logique d'option puis un M2 dans un parcours bien déterminé permet aux étudiants de bénéficier à la fois d'un socle de connaissances et compétences communes et d'une progression pédagogique claire et logique vers une spécialisation bien identifiée à la fin de leur cursus. L'existence d'une deuxième option en M1 permet également à l'étudiant de ne pas s'orienter forcément vers le parcours de M2 qu'il avait prédéterminé au départ. Ainsi les deux années de master ne sont pas tubulaires.

Au regard des contenus précis des enseignements présentés dans ce dossier, le master GAED permet aux étudiants d'acquérir de solides bases méthodologiques et professionnalisantes dès le M1. Il offre aussi la possibilité d'une initiation à la recherche dès la première année. Le M2 se compose d'un semestre d'enseignement puis d'un semestre entier de stage, quel que soit le parcours. Là encore, l'étudiant peut suivre des enseignements très professionnalisants, facilitant son intégration future sur le marché de l'emploi, ou une initiation à la recherche. Les objectifs et les spécificités de chaque parcours sont clairement identifiés, ce qui montre une vraie complémentarité dans le cadre général de la mention. Le contenu pédagogique et la construction du cursus de ce master GAED répondent parfaitement aux attendus d'une telle formation et à l'apprentissage des compétences et connaissances visées.

Un bon équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés est respecté et conforme aux contenus des enseignements. Le cursus comprend une part relativement importante de travail sur le terrain, fondamental pour une telle formation. Une grande partie de l'enseignement se fait sous forme d'ateliers-projets tutorés, là encore indispensables pour ce type de formation. Le cursus ouvre également à l'interdisciplinarité, avec des enseignements en sociologie, en sciences de la terre et de l'environnement, en droit, en économie, etc., en fonction des choix d'options et de parcours.

Si le dossier explique que l'approche compétence structure la formation, celle-ci n'est pas clairement décrite. Le numérique est évoqué uniquement dans le cadre d'apprentissage d'outils indispensables à la formation et du recours au bureau virtuel. La formation se fait en présentiel et n'est pas ouverte à distance, compte tenu de ses modalités d'enseignement. Le dossier ne précise pas si le master est ouvert à l'apprentissage.

Un stage obligatoire de quatre mois minimum est proposé en M2, donnant lieu à un mémoire et à une évaluation. La maquette du M1 ne propose pas de stage, même facultatif, ce qui est dommageable pour la professionnalisation des étudiants. D'autres éléments favorisent cependant le contact entre les étudiants et le monde professionnel, notamment le travail sur projets et l'intervention notable de professionnels. Le stage peut être réalisé dans l'une des composantes de recherche, qui font régulièrement travailler les étudiants de master sur des commandes obtenues.

La dimension internationale se caractérise essentiellement par des cours d'anglais en M1, par un enseignement en langue anglaise, par des enseignements abordant une dimension comparative internationale, et par la mobilité étudiante dans le cadre européen ou dans celui des conventions signées. Si cette ouverture peut paraître modeste, elle est tout à fait conforme à une formation de ce type, dont les diplômés travailleront essentiellement en France.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique présentée dans le dossier est riche, équilibrée et variée, comprenant des professionnels extérieurs et des enseignants-chercheurs essentiellement géographes, dont deux maîtres de conférences associés (MAST). Elle est parfaitement adaptée aux besoins d'une telle formation.

Le pilotage de la mention et des parcours apparaît clairement dans le dossier. Des outils d'information pour les étudiants ont également été développés, notamment un très riche livret de la formation présenté en annexe. Les modalités de contrôles de connaissances, entièrement sous la forme du contrôle continu, sont clairement expliquées aux étudiants, notamment dans ce livret.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier présente clairement l'évolution des effectifs entre 2017-2018 et 2020-2021, années d'accréditation de l'actuelle mention, de même que les taux de réussite. Cependant, aucune élément ne vient expliquer les variations annuelles du nombre de M1 (entre 33 et 53), ni le nombre de dossiers Campus France (souvent très nombreux dans ce type de mention) parmi les candidatures reçues.

Le dossier explique l'impossibilité pour les porteurs de mention de réaliser des enquêtes internes sur le devenir des étudiants diplômés. Seule une enquête menée par l'établissement est disponible, mais celle-ci apparaît déjà ancienne (diplômés de 2015) et ne correspond pas à l'actuelle mention GAED. Il semble essentiel que l'équipe pédagogique trouve une solution à ce problème rapidement pour pouvoir adapter au mieux le pilotage de sa formation.

Le dossier n'indique pas l'existence d'évaluations des enseignements par les étudiants. Il évoque l'existence d'un conseil de perfectionnement comprenant des représentants étudiants. Il n'indique en revanche pas sa composition précise, ni son ancienneté, ni d'exemples d'adaptations éventuelles de la formation à la suite des recommandations de ce conseil. Aucun compte rendu des travaux du conseil de perfectionnement n'est présenté dans le dossier ou dans les annexes. En l'état on ignore donc si la formation s'est dotée d'un dispositif d'assurance qualité fonctionnel et pérenne.

Résultats constatés

Le master GAED apparaît attractif, quand bien même la variabilité interannuelle soulève des questions pour lesquelles aucune réponse ne figure dans le dossier. Les taux de réussite sont bons (95,5 % en M1 en 2018 et 78,6 % pour le M2, sans données ultérieures fournies). Les taux d'insertion professionnelle ne sont pas connus et ceci est regrettable. De un à trois étudiants par an poursuivent en doctorat, ce qui est tout à fait conforme pour un master GAED avec de tels effectifs.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation à la fois très professionnalisante et permettant l'initiation à la recherche.
- Des parcours cohérents, bien définis et complémentaires permettant d'offrir de nombreux débouchés professionnels.
- Une équipe pédagogique riche et variée.

Principaux points faibles :

- Une absence de réelle enquête qualitative et quantitative sur le devenir des diplômés.
- Des outils d'autoévaluation à renforcer.
- Un seul stage de quatre mois minimum proposé en fin de M2 et pas de stage en M1, même optionnel.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master GAED apparaît comme une formation très solide avec des parcours aux objectifs bien définis et des enseignements répondant parfaitement aux attentes de futurs employeurs. La professionnalisation de cette formation est indiscutable, ce qui est d'autant plus remarquable que le master permet aussi aux étudiants de se former à la recherche et d'envisager une poursuite en doctorat.

La mention affiche des ambitions et des projets qui doivent être encouragés et soutenus, notamment en matière de pilotage, d'ouverture à d'autres publics ou de liens renforcés avec d'autres formations.

La formation gagnerait à clarifier la proximité du master *Urbanisme et aménagement*, ou au moins à aborder dans le dossier la possibilité d'envisager des mutualisations.

La place du stage dans la formation pourrait être renforcée, en offrant la possibilité aux étudiants d'en effectuer un en M1.

Un travail supplémentaire pour connaître le devenir des diplômés et d'autoévaluation en continu pourrait également être un outil efficace pour favoriser l'insertion professionnelle et l'adaptation de la formation aux besoins du secteur. Sur ce dernier point, l'aide de l'établissement, qui ne fournit que des données trop anciennes, apparaît essentielle.

MASTER HISTOIRE

Établissement(s)

Université de Nantes.

Présentation de la formation

Le master *Histoire* se propose d'offrir une formation de haut niveau, professionnalisante mais aussi diplômante pour les lauréats du concours de l'agrégation d'histoire, moyennant l'obtention en deux ans du parcours *Formation aux études supérieures d'histoire* (FESH). L'objectif prioritaire est la réussite au concours externe de l'agrégation d'histoire, qu'il est possible de passer à la fin de la deuxième année (M2), le diplôme étant obtenu en cas de convocation aux épreuves orales d'admissibilité, ce qui constitue une condition nécessaire pour pouvoir les passer. C'est une formation à plein temps, en présentiel, mise en œuvre sur le campus universitaire du Tertre.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Histoire* dispense une formation scientifique de haut niveau : il se donne pour finalités l'approfondissement d'un savoir académique, la formation à la recherche et la réussite au concours de l'agrégation externe d'histoire. Les connaissances et compétences acquises doivent permettre la poursuite des études en troisième cycle ou l'accès à la fonction publique, moyennant l'obtention de concours administratifs de catégorie A ou, de préférence, du concours de l'agrégation externe. En ce qui concerne ce dernier, les différentes réformes des concours de l'enseignement adoptées au cours de la dernière décennie ont abouti au résultat problématique que les candidats à l'agrégation doivent être titulaires d'un M2 pour la présenter, alors que le Capes peut être préparé et présenté avec une seule licence. Ceci a pour résultat de décourager de bons étudiants, titulaires du Capes ou non, désireux d'entreprendre une carrière d'universitaire ou de chercheur, d'envisager de préparer l'agrégation alors que son obtention est en réalité une condition quasi nécessaire (bien que non suffisante) pour être recruté, du moins dans le domaine historique. Dans cette perspective, les finalités du master *Histoire* sont probablement exposées de manière trop succincte dans le livret pédagogique à destination des étudiants. Les informations et les maquettes pédagogiques du livret détaillent bien l'organisation de la première année (M1), mutualisée avec le master *Histoire, civilisations, patrimoine* et la troisième année de licence, où il s'agit de s'initier à la recherche par la recherche, avant de présenter les enseignements du M2 qui correspondent à la préparation effective du concours.

L'articulation entre M1 et M2 n'est probablement pas suffisamment expliquée, pas tellement pour les étudiants provenant de Nantes, dont on imagine que les subtilités du parcours leur ont été présentées en fin de licence, mais davantage pour de potentiels candidats à l'agrégation intéressés par le fait de la préparer en deux ans au lieu de trois et qui ne seraient pas Nantais. Il faudrait notamment préciser, ce qui est fait dans le dossier mais pas dans le livret à destination des étudiants, que le diplôme n'est accordé qu'aux étudiants convoqués aux épreuves orales d'admissibilité (où il est obligatoire de l'avoir obtenu). Les non-admissibles peuvent choisir de redoubler en M2 ou de rejoindre le M2 recherche du master *Histoire, civilisations, patrimoine*. En revanche, il n'est rien dit des admissibles à l'agrégation, de facto diplômés, qui échoueraient à l'oral : on ignore quel dispositif est alors prévu pour eux puisqu'ils ne peuvent pas redoubler.

Positionnement dans l'environnement

Même si cela n'est pas assez mis en avant dans le dossier, la formation de master *Histoire* permettant de présenter le concours de l'agrégation externe d'histoire à l'issue d'un M1 n'existe pas en France en dehors des deux écoles normales supérieures (ENS) de la rue d'Ulm et de Lyon, où le diplôme est réservé aux élèves fonctionnaires-stagiaires et est donc fortement sélectif. Cela pourrait expliquer l'attractivité de la formation nantaise, du moins au niveau du M2. En M1, on a davantage affaire à un master classique de recherche en histoire, d'ailleurs mutualisé avec le master *Histoire, civilisations, patrimoine*, ce qui explique que la formation soit moins attractive qu'au niveau supérieur, même à l'échelle de l'université de Nantes.

La formation à la recherche en M1 s'appuie sur les équipes et les projets du CRHIA - Équipe d'Accueil 1163 (Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique).

L'articulation formation / recherche n'est pas développée ni dans le dossier, ni dans le livret pédagogique à destination des étudiants. L'implication du laboratoire semble s'opérer via l'organisation des séminaires et par le biais du choix de sujets de mémoires liés aux axes de recherche et aux spécialités des enseignants.

En raison de son objectif - préparation à un concours de l'enseignement -, la formation du M2 FESH s'appuie sur des stages d'observation d'une semaine dans des collèges ou lycées, stages encadrés par des tuteurs dans les établissements, ce qui répond aux attendus. Une mobilité des étudiants n'est pas prévue ni même envisageable.

Organisation pédagogique de la formation

La formation s'organise en quatre semestres. Elle met en œuvre le système de crédits ECTS mais sans transcrire les unités d'enseignement en compétences. Chacune des deux années se caractérise par des finalités différentes et une organisation spécifique si bien que l'ensemble s'apparente pratiquement à un double cursus, avec un M2 suspendu. En effet, le M1, très largement mutualisé avec le master *Histoire, civilisations, patrimoine* (HCP), consiste en un approfondissement des connaissances et en une initiation progressive à la recherche scientifique (outils et méthodes). Les étudiants doivent rédiger et soutenir en S2 un mémoire d'étape ("dossier d'initiation à la recherche"). Étant donné que l'année de M2 ne se conclut pas par la soutenance d'un véritable mémoire de recherche, peut-être serait-il judicieux de demander aux étudiants de M1 de réaliser un mémoire plus étoffé, qui correspondrait à l'ancien mémoire de maîtrise. Afin de préparer l'entrée en M2, s'ajoute un enseignement obligatoire de 20 heures de géographie, ainsi que la possibilité de suivre des enseignements de troisième année de licence, probablement dans la perspective d'améliorer sa culture historique générale avec en ligne de mire l'épreuve d'oral de hors-programme de l'agrégation. En revanche, il n'est pas prévu que les étudiants de M1 suivent les cours de M2 correspondant aux deux nouvelles questions mises au concours qu'ils auront donc à travailler l'année suivante.

L'organisation du M2 se structure entièrement autour des questions au programme des concours, en histoire et en géographie par le biais de cours thématiques, pour les épreuves écrites mais aussi orales. Un cours de "Culture générale" prépare à l'épreuve de hors programme de l'agrégation d'histoire. Aucun mémoire de recherche n'est ici requis (la charge de travail nécessaire pour préparer l'agrégation interdisant toute recherche en archives) et l'année se construit à l'image d'une super licence d'histoire avec ses enseignements théoriques (cours magistraux) et pratiques (oraux, colles, travail d'approfondissement historiographique). Les modalités pédagogiques sont traditionnelles, même si certains enseignements sont assurés à distance, ce qui implique une maîtrise de l'outil informatique. On pourrait également s'interroger sur l'intérêt d'un cours obligatoire mixte (histoire + histoire de l'art) avec 18 heures d'histoire de l'art en S1 pour des étudiants qui s'apprentent à passer une agrégation d'histoire. L'ouverture à l'international est limitée au M1 (étude d'une langue étrangère et possibilité de participer au programme Erasmus).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique compte une vingtaine d'intervenants, dont une majorité de maîtres de conférences (8) et de professeurs des universités (4) d'histoire et de géographie de l'université de Nantes, auxquels il faut adjoindre quelques professeurs du secondaire et vacataires ainsi qu'un membre de l'INSPE (institut national supérieur du professorat et de l'éducation), tous choisis en fonction de leur spécialité et de leurs compétences en regard des questions au programme des concours. L'équipe est bien adaptée aux objectifs poursuivis. Les modalités d'évaluation des connaissances sont clairement présentées aux étudiants, détaillées, et elles sont également bien adaptées aux objectifs.

La formation ne dispose pas de moyens administratifs particuliers et bénéficie des services des secrétariats de licence d'histoire (M2) et de master (M1). S'il est bien fait état d'échanges informels entre enseignants et étudiants, il n'y a ni organe de concertation, ni conseil de perfectionnement, ce que l'on ne peut que déplorer - même si les documents officiels utiles et nécessaires à son fonctionnement n'ont pas encore été produits. De telles instances seraient bienvenues pour formaliser et acter certaines remontées de la part des étudiants, auxquelles le dossier fait allusion : on pense notamment à la possibilité d'anticiper en M1 la préparation des questions au programme dont on sait qu'elles seront toujours valables en M2 ; peut-être également du volume horaire des enseignements consacrés à chaque question, qui semble assez limité pour les anciennes questions, et qui gagnerait à être étoffé.

Dispositif d'assurance qualité

Le master *Histoire* est une création récente (2017-2018) et l'on ne dispose pas encore de données sur les étudiants diplômés en 2019. Le dossier ne donne pas en revanche le nombre de reçus à l'agrégation d'histoire depuis cette date, un chiffre public qu'il aurait été très intéressant de connaître. Le dossier indique bien que 4 étudiants ont été diplômés en 2017-2018, ce qui pourrait correspondre soit au nombre d'admissibles à qui le diplôme a été accordé pour pouvoir passer l'oral, soit au nombre d'agrégés.

La formation se caractérise par de tout petits effectifs (4/5/3 étudiants en M1 entre 2017 et 2019), ce qui justifie parfaitement le tronc commun des cours avec le master HCP.

Les effectifs de M2 sont un peu plus fournis (10/8/15 étudiants sur la même période) : on peut se demander s'il n'y a pas là des redoublements d'étudiants ayant échoué à l'agrégation. Le dossier ne l'indique pas.

L'inscription d'étudiants venus du Grand Ouest (Angers, Rennes, Poitiers) et de la région parisienne est un signe de l'attractivité de la formation : à la rentrée 2020 (seuls chiffres fournis), on ne compte qu'un seul Nantais sur les 7 étudiants inscrits en M1.

Le master devait faire l'objet d'un processus d'évaluation interne en 2020, ce qui semble nécessaire.

Résultats constatés

Il est difficile de constater des résultats car on ne dispose pas de recul, ni de données sur les taux de réussite ou d'insertion professionnelle fournies par la direction des études et de la vie universitaire. Il va de soi que pour les lauréats à l'agrégation à l'issue du M2 (dont on ne précise malheureusement pas le nombre), on parvient à 100 % d'insertion professionnelle, avec des emplois pérennes qui plus est.

L'inscription en M1 comme en M2 repose sur une sélection des étudiants sur dossier mais on ne connaît pas le nombre de dossiers de candidatures reçus.

Conclusion

Principaux points forts :

- Originalité de l'offre de formation.
- Préparation à l'agrégation en deux années après la licence.
- Taux d'encadrement optimal (autant d'enseignants que d'étudiants).

Principaux points faibles :

- L'architecture de la formation ne correspond pas à un master.
- Faibles effectifs et marge de progression limitée (l'agrégation est un concours très sélectif).
- Pas de conseil de perfectionnement pour une formation de création récente qui nécessite certainement des ajustements.
- Livret de l'étudiant trop peu détaillé et explicite.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Histoire* est une formation toute nouvelle qui doit encore faire ses preuves. La légitimité de la préparation aux concours n'est pas en cause car les universités ne doivent pas renoncer à préparer les étudiants à l'agrégation et il est bon de voir ce type de formation s'implanter en plusieurs points du territoire national. Néanmoins, il semblerait plus logique d'intégrer cette mention de master comme un parcours au sein du master *Histoire, cultures, patrimoine* (HCP), à l'image de ce qui existe dans le master *Arts, lettres, civilisations* (ALC) pour la préparation aux agrégations de lettres modernes et lettres classiques.

Ceci dit et compte tenu de sa finalité, la formation ne peut qu'accueillir un nombre réduit d'étudiants. Le dossier ne dit rien de son positionnement par rapport au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), ce qui est regrettable, eu égard à la concurrence possible. Le dossier ne situe pas non plus le master dans une carte nationale : les masters de même type, s'ils existent, ne sont pas identifiés. Il faudrait songer à repérer les éventuelles offres similaires, en dehors des deux ENS de Paris et de Lyon, et s'attacher à faire connaître cette formation afin d'élargir son recrutement géographique.

Une réflexion devrait être engagée quant à l'articulation entre la première année (orientée vers la recherche) et la deuxième année (préparation au concours) en ce qui concerne l'offre pédagogique. L'engagement dans la rédaction d'un mémoire en M1 n'aboutit pas en M2 puisque qu'aucun travail de recherche n'est demandé. L'équipe d'enseignants semble consciente de cette situation et elle devrait introduire au plus vite des modifications dans la maquette, notamment en ce qui concerne la possibilité de suivre des cours de concours dès le M1 pour les questions pour la première fois au programme.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement(s)

Université de Nantes.

Présentation de la formation

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* (HCP) de l'université de Nantes offre aux étudiants un approfondissement de leurs savoirs académiques et une formation à la recherche : il ouvre ainsi la voie à une spécialisation scientifique en histoire ou histoire de l'art. Il est principalement orienté vers la poursuite d'études en doctorat (métiers d'enseignants et de chercheurs) et vers la préparation des concours catégorie A de la fonction publique, concours de l'enseignement et des métiers en lien avec l'histoire, le patrimoine et la culture. Trois parcours sont proposés : RICEMA, *Relations internationales et conflits en Europe et dans le monde atlantique* (de l'Antiquité à nos jours) ; SCE, *Sociétés, cultures et échanges* (de l'Antiquité à nos jours) ; HACM, *Histoire de l'art et culture matérielle* (de l'Antiquité à nos jours).

Les enseignements sont dispensés à Nantes, sur le campus universitaire du Tertre.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement définis, de même que les connaissances et compétences : le livret pédagogique à destination des étudiants est clair, explicite et l'organisation du master sur les deux années y est détaillée. Les modalités d'examen sont également précisées dans un livret des modalités d'examen. Les débouchés professionnels sont identifiés et le master se présente comme une étape dans un parcours académique. Il forme des étudiants en vue de la poursuite d'études en doctorat, en vue de la préparation de concours catégorie A de la fonction publique. Le master se donne également pour objectif l'insertion professionnelle dans le secteur privé. La formation est cohérente avec la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

Positionnement dans l'environnement

Ce master de l'unité de formation et de recherche (UFR) Histoire, Histoire de l'art et Archéologie s'inscrit dans un champ de formation Humanités. Le dossier ne fournit aucune indication sur le positionnement du master HCP à l'échelle de l'UFR (qui pourtant propose d'autres masters dont un master *Histoire*, mais qui est consacré à la préparation de l'agrégation d'histoire en M2 et dont les formations en M1 sont communes avec le master HCP), ni à l'échelle régionale ou même nationale et le master n'est pas situé par rapport aux offres de formation du Grand Ouest dans les domaines de l'histoire ou du patrimoine par exemple.

Le dossier affiche en revanche une longue liste de partenariats institutionnels (facultés, instituts, écoles, musées locaux, établissements français à l'étranger, etc.). Les liens entretenus ouvrent des possibilités de séjours d'études ou de stages, sans plus de précisions (on ignore s'il s'agit de conventions ou de dispositifs spéciaux). On apprend néanmoins qu'un partenariat noué avec l'université de Genève dans le cadre du parcours RICEMA donne lieu à des échanges semestriels de deux étudiants et qu'un partenariat noué avec l'université de Montréal doit déboucher sur l'organisation d'une université d'été, obligatoire pour les étudiants de ce même parcours.

La formation s'appuie sur deux laboratoires : CRHIA - Équipe d'Accueil 1163 (Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique) pour les parcours 1 et 2 et, pour le parcours 3, LARA (Laboratoire de Recherches Archéologie et Architecture), antenne locale du CreAAH - unité mixte de recherche 6566 (Centre de Recherches en Archéologie, Archéosciences et Histoire fédérant des chercheurs appartenant à plusieurs universités du Grand Ouest, Nantes, Rennes 1 et 2, Le Mans). L'articulation formation / recherche n'est guère développée ni dans le dossier ni dans le livret pédagogique à destination des étudiants. L'implication des laboratoires semble s'opérer via l'organisation des séminaires, de journées d'études et par le biais du choix de sujets de mémoires liés aux axes de recherche.

Organisation pédagogique de la formation

Après un tronc commun histoire / histoire de l'art au premier semestre, le choix du parcours s'effectue au deuxième semestre. Toutefois, des cours communs (séminaires généraux, méthodologie, langues, informatique), comptant pour environ un tiers des crédits ECTS, sont maintenus tout au long de la formation.

La progression est cohérente : approfondissement des connaissances (semestre 1) puis spécialisation (semestres 2 à 4). La rédaction d'un travail préliminaire de recherche (rapport d'étape et soutenance) est exigée au semestre 2 et prépare au mémoire soutenu au semestre 4.

Les compétences à acquérir sont clairement définies et explicitées dans le livret pédagogique (mais les unités d'enseignement ne sont pas transcrites en compétences) et le programme d'études s'ajuste aux objectifs visés : il met l'accent sur la maîtrise des techniques, outils et pratiques de la recherche scientifique (épistémologie, méthodologie, analyse des sources spécifiques, rédaction de mémoires, informatique appliquée à la discipline, etc).

Tout en répondant aux exigences de ce type de formation, les modalités pédagogiques restent traditionnelles (communications en tables rondes, organisation de colloques pour présenter les recherches). Il n'est pas fait état d'innovations particulières, pas même en matière d'usage du numérique.

Un stage de 2 mois est obligatoire en S3 du parcours HACM ; il semble optionnel dans les autres parcours, ce qui ne devrait pas être le cas.

Quelques enseignements de spécialités sont effectués par d'autres composantes de l'université dans le cadre de mutualisations (parcours RICEMA notamment) ou d'institutions extérieures (parcours HACM et École des Beaux Arts). Les crédits ECTS obtenus favorisent certainement les mobilités (possibles en semestre 3), mais le dossier n'offre pas de chiffrage sur la question, ni sur le nombre d'étudiants bénéficiant du dispositif Erasmus. La dimension internationale semble limitée aux échanges avec les universités de Genève et Montréal, aux cours de langues ou à quelques heures d'enseignements dispensées en anglais. La mobilité des étudiants entrants ou sortants n'est pas renseignée pas plus que l'attractivité à l'international ("une vingtaine de dossiers Campus France" reçus chaque année sans plus de précisions).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est formée par plus d'une trentaine d'enseignants et enseignants-chercheurs (des 21^{ème} et 22^{ème} sections du conseil national des universités, CNU), dont 13 maîtres de conférences (MCF), 12 professeurs des universités (PU), auxquels s'ajoutent quelques vacataires. Les PU et MCF assument près de 90 % du volume horaire global, ce qui rend l'encadrement tout à fait satisfaisant pour un master orienté vers la poursuite d'études et la spécialisation. Leurs missions sont bien identifiées.

L'organisation générale est cohérente (un responsable de la mention, un responsable par parcours) et des réunions équipe-étudiants se tiennent au moins deux fois par an. Les moyens pédagogiques et administratifs ne font pas défaut. Les masters disposent d'un secrétariat commun au sein de l'UFR et une secrétaire s'occupe de la mention HCP.

Un conseil de perfectionnement est en place mais il ne se réunit que tous les deux ans et ce sans disposer, jusqu'à présent, des pièces nécessaires à l'analyse (origine des étudiants, taux de réussite, devenir et insertion professionnelle des diplômés), ce qui en limite grandement la portée. Ses réunions font néanmoins l'objet d'un rapport écrit envoyé à l'équipe pédagogique et à la direction de l'UFR.

L'évaluation des connaissances et les modalités d'examen sont détaillées dans un livret des modalités d'examen, très clair.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, les taux de réussite ou d'insertion sont connus mais ne font pas l'objet d'une analyse détaillée dans le dossier.

Les procédures de recrutement (sur dossier) sont explicitées et les décisions motivées sont communiquées aux candidats.

L'attractivité et la sélectivité sont difficiles à mesurer faute de disposer de tous les éléments d'appréciation (capacité d'accueil pas renseignée dans le dossier).

Résultats constatés

Les effectifs sont globalement stables depuis 2014-2015, en légère hausse en 2018-2019 : une soixantaine d'étudiants inscrits en M1, entre 40 et 50 en M2. Les taux de réussite sont autour de 75 %, M1 et M2. Le taux de passage en M2 évolue entre 53 % et 65 %, ce qui signifie qu'une partie non négligeable des diplômés de M1 abandonne la formation au bout d'un an. À titre d'exemple, sur les dernières années renseignées : 49 inscrits en M1 en 2016-2017 et seulement 26 admis et inscrits en M2 l'année suivante. On observe ainsi une déperdition significative d'étudiants, qui devrait faire l'objet d'une analyse spécifique et inviter l'équipe pédagogique à essayer d'y remédier. Par ailleurs, la répartition des étudiants entre les trois parcours n'est pas renseignée, ce qui est regrettable.

Le taux de poursuite d'études en doctorat est extrêmement faible (0 à 2 %), expliquée par l'orientation immédiate des étudiants intéressés vers les concours de l'enseignement dès la fin du master.

Le devenir des diplômés est difficile à analyser compte tenu du faible niveau de réponses aux enquêtes et des chiffres fournis qui concernent une seule promotion (2014-2015) dans un master alors intitulé *Histoire et histoire*

de l'art. Parmi les 36 diplômés, 22 ont répondu à l'enquête : après 30 mois, 13 ont des emplois (dans la fonction publique principalement), 4 sont en recherche d'emploi et 5 sont en poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Qualité de l'encadrement pédagogique.
- Effectifs stables sur 5 ans - en légère progression récemment.
- Clarté et précision des informations fournies aux étudiants.

Principaux points faibles :

- Absence d'un stage obligatoire dans deux des trois parcours.
- Très faible taux de poursuite d'études, ce qui ne peut que poser question.
- Peu d'analyse des données relatives au devenir des étudiants.
- Défaut d'approche par compétences - alors même que l'on présume qu'elles peuvent être valorisées dans d'autres secteurs professionnels et favoriser l'emploi.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les effectifs stables montrent que le master *Histoire, civilisations, patrimoine* ne connaît pas de problème de recrutement. Les compétences acquises durant les deux années de formation orientent les diplômés vers la recherche, alors même que le taux de poursuite d'études en doctorat semble très faible, ce qui pose question. Les compétences acquises ne semblent pas non plus offrir une préparation adéquate à tous les concours de la fonction publique, notamment aux concours de l'enseignement visés (CAPES, agrégation) compte tenu de l'absence de formation en géographie. Quant à l'insertion dans le secteur privé, l'enquête réalisée montre qu'elle est aussi très faible. La professionnalisation est envisagée dans le cadre du parcours HACM (stage de 2 mois, rencontre avec les milieux professionnels, certification de guide conférencier) ; il conviendrait d'introduire et renforcer cette dimension dans les autres parcours, moyennant l'obligation de stages. On pourrait aussi envisager une meilleure ouverture vers l'extérieur, en insistant sur l'exploitation pratique des compétences dans d'autres secteurs que la recherche.

Une réflexion devra être menée sur le positionnement, les objectifs et les débouchés du master HCP en se fondant sur des analyses approfondies des données (taux de passage en M2, taux de réussite, d'insertion professionnelle, etc.).

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'université de Nantes dépend de la faculté des Langues et cultures étrangères (FLCE). Il se compose de cinq parcours : trois parcours à vocation recherche se déroulant sur quatre semestres (première et seconde années de master, M1 et M2) – *Recherche monolingue*, *Recherche bilingue* et *Recherche bi-disciplinaire* – et deux parcours axés sur l'enseignement se déroulant sur deux semestres en M2 – *Enseignement supérieur* (allemand, anglais ou espagnol) et *Ingénieries de la formation et de l'enseignement français langue étrangère* (BELC-FLE). Les parcours recherche ont comme spécialisation une seule langue pour la recherche monolingue (allemand, anglais, espagnol ou italien), deux langues pour la recherche bilingue (anglais-allemand, anglais-espagnol ou anglais-italien) et deux disciplines pour la recherche bi-disciplinaire (lettres modernes-anglais ou histoire de l'art-italien). La formation est dispensée en présentiel sur le site universitaire de Nantes. Des mutualisations d'enseignements existent entre les parcours et avec d'autres formations, comme le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, à la recherche et à l'enseignement, sont clairement présentés et les intitulés ainsi que les contenus permettent une compréhension immédiate de ces objectifs. Le master présente correctement les connaissances et compétences à acquérir, mais les compétences devraient être repensées et synthétisées. Le parcours de M2 Français langue étrangère (BEFC-FLE) a pour objectif la validation d'un stage FLE, mais les modalités et la finalité de ce parcours ne sont pas clairement présentées.

Celles-ci sont énoncées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme a bien été réalisé.

Les débouchés visés sont également liés à l'enseignement et à la recherche, par le biais d'un concours du second degré ou par la poursuite en doctorat. Il s'agit de deux prolongements certes naturels à la formation, mais loin d'être acquis à l'issue de ce master. La professionnalisation nécessite parfois un autre diplôme, comme une formation complémentaire en traduction ou journalisme. Le prolongement des licences bi-disciplinaires ou bilingues, dans deux parcours distincts de la mention créés *ad hoc*, répond à une demande de poursuite d'études des étudiants, mais les débouchés pour ces parcours ne sont pas clairs. L'offre de formation est toujours en construction et mériterait d'abord d'être repensée réellement avant d'être intégrée au master. L'année du parcours *Enseignement supérieur* est mal intégrée, présentée à la fois comme une préparation à l'agrégation externe (anglais, allemand et espagnol, non-ouvert en 2020) après avoir terminé le master « recherche » et comme une éventuelle formation continue des enseignants titulaires.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* est la mention locale qui permet une spécialisation en langue dans l'enseignement et la recherche. En cela, il répond à un besoin de site, même si d'autres formations similaires existent dans la plupart des universités françaises. Il va intégrer le nouveau pôle « Humanités » qui sera effectif dès 2021.

Il est adossé principalement au Centre de recherche sur les identités, les nations et l'interculturalité (CRINI), mais aussi à d'autres laboratoires ou équipes comme le Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (CRHIA) ou L'Antique, le moderne (l'AMO). Des partenariats extrêmement enrichissants pour le master existent avec l'École normale supérieure de Lyon (pour l'anglais uniquement) et l'Institut des Amériques. Le parcours BELC-FLE est nourri par les recherches du Laboratoire de linguistique de Nantes (LLING) ou du Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN).

Des projets Recherche formation et innovation (RFI) soutenus par la région Pays de la Loire ouvrent sur des perspectives culturelles et économiques et conduisent à des colloques ou journées d'étude qui peuvent intéresser les étudiants de master. De même, il existe de nombreuses initiatives avec le monde culturel local et régional : théâtre, cinéma, centres culturels, etc. On regrette qu'aucun stage obligatoire ne soit mentionné pour un master certes d'abord axé sur la recherche, mais qui pourrait par exemple proposer des stages en laboratoire. La formation est également attractive pour nombre d'étudiants européens ou extra-communautaires recrutés via Études en France. La mobilité sortante Erasmus concerne essentiellement le parcours *Recherche bi-disciplinaire* Lettres-anglais, avec la possibilité de passer un semestre à l'étranger. On regrette qu'elle ne soit pas systématique et intégrée dans le master, une année de césure à l'étranger sur des postes de lecteurs ou assistants de français est néanmoins proposée pour pallier ce manque. Des conférenciers et professeurs étrangers sont également invités à l'université.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est bien structuré en quatre semestres sur deux années et divisé en parcours monolingues, bilingues et bi-disciplinaires. Malheureusement, contrairement à ce qu'annonce le dossier, aucun tronc commun à la mention ne se dégage vraiment et les cours se spécialisent par langues à l'exception des unités d'enseignement consacrés à la préparation à la recherche et à la vie professionnelle.

Elle ne propose pas d'alternance mais s'adapte aux étudiants ayant des contraintes particulières ainsi qu'aux profils des étudiants salariés pour les parcours « enseignement ». Le master existe à distance pour le parcours BELC-FLE uniquement. Des validations des acquis de l'expérience (VAE) et validations des études supérieures (VES) fonctionnent au niveau de la première année, ce qui paraît cohérent. La formation a mis en place un référentiel de blocs de compétences, fourni en annexe. Les pratiques pédagogiques innovantes sont principalement développées dans le parcours FLE et l'interdisciplinarité est encouragée dans les parcours par des projets de recherche. L'approche par le numérique qui n'apparaît pas comme prioritaire dans la formation est, malgré tout, en cours de développement.

La démarche scientifique est encouragée tout au long du diplôme par des cours de méthodologie de la recherche, des ateliers et la participation active à l'organisation et au déroulement de colloques et séminaires. Les étudiants peuvent aussi participer à l'organisation d'événements linguistiques et culturels, notamment des festivals de cinéma. Fort malheureusement, le master n'a pas intégré de modules spécifiques liés à l'insertion professionnelle, ni de stages. La poursuite doctorale s'élevant à 10 % des effectifs, ce point reste vraiment à développer pour permettre de meilleurs débouchés.

Le master est international par son objet et propose de nombreux cours en et de langues étrangères. La mobilité sortante Erasmus concerne essentiellement le parcours *Recherche bi-disciplinaire* Lettres-anglais, avec la possibilité de passer un semestre à l'étranger mais il est très regrettable que celle-ci ne soit pas formalisée et obligatoire dans tous les parcours.

L'internationalisation est proposée par le biais d'une année de césure conseillée aux étudiants pour occuper des postes de lecteur ou d'assistant de français, mais il serait plus efficace d'intégrer ces départs à l'étranger dans le déroulement du master. Les séminaires suivis à l'étranger dans le cadre de la mobilité peuvent être validés à leur retour pour le M2, ce qui devrait être systématique et formalisé par des accords internationaux de préférence spécifiques au master. Aucune pratique numérique innovante n'est pour l'instant mise en place, au-delà d'un espace numérique de travail et des outils de recherche documentaire classiques. La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est bien présente grâce à des ateliers et des logiciels universitaires contre le plagiat.

Pilotage de la formation

Le master a des équipes pédagogiques stables, composées d'enseignants-chercheurs expérimentés, dont 12 professeurs des universités (PU) et 18 maîtres de conférences (MCF). Aucun autre intervenant n'est signalé dans l'équipe pédagogique. Il aurait été intéressant de connaître la nature des enseignements pris en charge par des intervenants extérieurs, notamment issus du monde professionnel, s'il y en a.

Les responsabilités sont bien déterminées avec un responsable PU du niveau M2 et un responsable de M1 par aire culturelle (allemand, anglais, espagnol, italien). Les jurys sont organisés de manière collégiale, ainsi que la commission pédagogique qui se réunit plusieurs fois par an. Le pilotage est favorisé par des moyens matériels et humains satisfaisants. Les modalités de contrôle des connaissances sont en adéquation avec les attendus de la formation.

Un conseil de perfectionnement existe. Il semble conforme aux attentes réglementaires avec la participation d'un étudiant de chaque niveau (M1 et M2) et de deux personnalités extérieures. Aucun compte rendu du travail de ce conseil montrant qu'il joue effectivement son rôle n'est fourni dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

L'université de Nantes met à la disposition des formations un suivi quantitatif et qualitatif, grâce à des tableaux de bord annuels publiés par un service universitaire central. Le discours reproduit dans le dossier d'autoévaluation est assez général. L'annexe sur l'insertion professionnelle des étudiants diplômés en 2014-2015, au nombre de 29, présente les 16 réponses reçues au questionnaire sur leur devenir. C'est déjà plus de la moitié, mais la question de la représentativité reste une interrogation sur ce type de sondages.

Résultats constatés

Le vivier est majoritairement celui d'étudiants de la licence LLCER qui souhaitent prolonger leurs études par un approfondissement disciplinaire en vue de poursuivre leurs études vers un doctorat ou bien de travailler dans l'enseignement, en France ou à l'étranger. Pour les parcours *Recherche bilingue* et *Recherche bi-disciplinaire*, le recrutement est plus large au niveau national, avec des candidatures issues d'anciens étudiants de classes préparatoires littéraires.

Au niveau de la mention, les inscriptions dépassaient les 100 en M1 de 2014-2015 à 2017-2018, un très bon chiffre. Une légère baisse a été amorcée en 2018-2019, mais qui n'est pour l'instant pas significative avec 84 inscrits. En M2, la même tendance est notable, avec une régularité à 43 étudiants en moyenne, pour passer à 31 seulement en 2018-2019. La formation semble néanmoins attractive et pour un master à finalité recherche, ces effectifs sont très honorables. Le taux de réussite est logiquement plus élevé en M2 qu'en M1 (64,5 % vs 41,5 %) mais reste très faible et révèle de probables mauvais choix d'orientation.

Les inscriptions en doctorat sont très peu nombreuses pour un master à finalité recherche, notamment au vu du nombre conséquent de parcours et de disciplines, avec de 0 à 3 inscriptions en thèse en fonction des années. L'insertion professionnelle est, cependant, satisfaisante avec une intégration dans les métiers de l'enseignement pour une large partie des diplômés, difficile à quantifier avec les données fournies. En effet, aucun chiffre précis n'est apporté par exemple sur la réussite aux différents concours. Toutefois, le taux de satisfaction des étudiants est convenable.

Conclusion

Principaux points forts :

- Place de la recherche importante.
- Une variété de parcours adaptée aux différents profils d'étudiants.

Principaux points faibles :

- Absence de tronc commun.
- Peu de dispositifs favorisant l'insertion professionnelle (stages facultatifs, séjours à l'étranger non-intégrés dans le master).
- Parcours bilingues et parcours bi-disciplinaires encore en construction.
- Parcours FLE mal intégré dans la mention.
- Poursuite d'un nombre très limité d'étudiants en doctorat.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation est de qualité au niveau des enseignements et la richesse de l'offre de formation peut représenter un atout pour l'université de Nantes au niveau du recrutement étudiant. Mais il conviendrait d'abord de repenser la maquette en lien avec les débouchés spécifiques au master, notamment avec un tronc commun plus apparent, un séjour à l'étranger obligatoire et un stage obligatoire, car plusieurs parcours nécessitent un complément de diplôme pour permettre une insertion professionnelle. L'année de césure proposée avec expérience à l'étranger pourrait plutôt être intégrée dans la maquette, afin d'éviter que tous les atouts du master se situent en dehors de la formation. L'intégration du parcours BELC-FLE au sein du master LLCER est par ailleurs problématique, en raison de sa nature et sa présence uniquement en deuxième année. Il faudrait réfléchir au moyen de créer une synergie enrichissante entre ce parcours et les autres parcours du master ou le faire sortir de cette mention.

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Psychologie* de l'université de Nantes est une formation en deux ans permettant l'accès au titre réglementé de psychologue. Elle comprend trois parcours à finalité indifférenciée (recherche et professionnelle) : le parcours *Psychologie clinique et psychopathologie intégrative* (PCPI) vise à former des psychologues cliniciens, le parcours *Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : développement, interactions, dysfonctionnements* (PEADID) vise à former des psychologues exerçant principalement dans le secteur de l'enfance et l'adolescence, et à préparer au concours de psychologue de l'éducation nationale, et le parcours *Psychologie des perturbations cognitives : évaluations cognitives et cliniques* (PPCECC) vise à former des psychologues exerçant principalement dans le champ de la neuropsychologie et de la psychopathologie cognitive. Les stages représentent un volume de 650 heures minimum. Les enseignements ont lieu à la faculté de psychologie de l'université de Nantes, le nombre total d'heures d'enseignement variant selon les parcours : 790 heures (PCPI), 844 heures (PPCECC), 863 heures (PEADID), avec un pourcentage d'heures réalisées sous la forme de travaux dirigés de respectivement 72, 74 et 68 % des heures.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, tant généraux au niveau de la mention que spécifiques aux trois parcours, sont clairs et précis et correspondent à une solide approche de la psychologie scientifique et empirique. La professionnalisation est présentée au regard du contexte légal de la délivrance du titre de psychologue. La formation se positionne de façon appréciable au-delà du strict minimum quant au nombre d'heures de stages attendu : 150 heures sont sollicitées en première année (M1), et 500 en deuxième année (M2), au titre des 500 heures exigées sur la totalité du master pour obtenir le titre de psychologue. Le supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises. Les compétences générales et leurs déclinaisons spécifiques aux trois parcours sont clairement décrites, en cohérence avec les contenus délivrés et avec les objectifs de la formation, et correspondent aux pratiques professionnelles des psychologues. Les métiers ciblés, bien présentés, sont en adéquation avec les attendus de la profession et en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention, sur laquelle la formation est explicitement positionnée. Le dossier mentionne également la certification européenne EuroPsy, qui permet aux étudiants diplômés de faire valoir leurs compétences professionnelles à l'étranger, ce qui est appréciable.

Positionnement dans l'environnement

La formation de master *Psychologie* de l'université de Nantes ne présente pas de concurrence avec d'autres formations au sein de l'établissement, et est pensée en articulation avec la licence *Psychologie* de l'établissement. Une réflexion à l'échelle des Pays de la Loire a été menée permettant la complémentarité de l'offre proposée à celle proposée par l'université d'Angers ou de l'université de Rennes 2. L'offre au sein de l'université de Nantes oscille entre similitudes et spécificités par rapport aux formations relevant de la même mention proposées à Angers et à Rennes. Elle se distingue par ses positionnements plus ouverts à certains champs théoriques ou applicatifs : pas exclusivement psychanalytique en parcours PCPI, pas uniquement neurocognitif en parcours PPCECC et pas exclusivement centré sur le champs scolaire et l'orientation en parcours PEADID. La formation est adossée à trois unités de recherche, à savoir le laboratoire de psychologie des Pays de la Loire (LPPL), le centre de recherche en éducation de Nantes (CREN) et l'unité bien-être et processus de subjectivation (BePsyLab). La majorité (plus de 60 %) des heures de la formation sont assurées par des universitaires appartenant aux laboratoires d'appui, ce qui soutient l'articulation formation-recherche, et les trois laboratoires d'appui constituent également des lieux de stages de recherche pour les étudiants. L'environnement socio-économique apparaît riche et diversifié, tant au niveau géographique qu'institutionnel. Ces liens entre le milieu professionnel et l'université sont concrétisés par la présence de nombreux professionnels dans l'équipe pédagogique, par des actions conjointes dans l'accompagnement et l'évaluation des stages, et parfois également par des productions scientifiques communes.

Les liens existants pourraient cependant être renforcés par l'établissement de conventions. La formation présente une coopération internationale satisfaisante sur la période : on relève notamment la certification européenne EuroPsy dont bénéficie la formation, la possibilité pour les étudiants de réaliser leur stage à l'étranger, et un partenariat (diplômes conjoints) avec l'université de Tunis permettant aux étudiants du parcours PEADID d'accéder à la seconde année du master *Psychologie du développement et de l'éducation* de l'université de Tunis. Ce partenariat, existant depuis 2014, ne sera cependant pas renouvelé pour la prochaine offre.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée en quatre semestres. Un tronc commun relatif à la méthodologie de la recherche, à l'éthique et la déontologie, à l'anglais, ainsi qu'à quelques enseignements transversaux disciplinaires, participe à l'unité de la mention. La spécialisation est construite au sein de chaque parcours sur les deux années de master. L'activité de stage soutenue souligne la dimension professionnalisante de la formation. On apprécie que le stage soit encadré à la fois par un professionnel et un universitaire, et que des heures de travaux dirigés relatifs à la supervision des stages soient prévues à la fois en M1 et en M2, en soutien aux activités réalisées en stage et à la rédaction des rapports de stage. Les trois parcours ont un affichage en compétences disciplinaires, recherche et professionnelles qui pourraient être renforcé. En effet, un portefeuille de compétences ou une déclinaison des intitulés en savoir-faire pourraient être proposé. Le dossier fait état d'une formalisation en cours depuis 2019 à l'approche par compétences au sein des enseignements.

La dimension recherche de la formation est très présente et portée par les enseignements de la mention dans un pôle méthodologie-statistiques et via la conduite de projet - travail d'étude et de recherche (TER) sur trois semestres. Les étudiants sont encadrés individuellement par des enseignants-chercheurs, et collectivement via des séminaires de recherche. Le TER donne lieu à un mémoire de recherche construit et évalué au cours des trois premiers semestres, ainsi qu'à une soutenance au troisième semestre. Les services de la bibliothèque universitaire participent à la dimension technique en offrant des ateliers qui apportent aux étudiants des compétences additionnelles, telles que l'utilisation d'outils numériques de gestion des données bibliographiques. La formation à la recherche sensibilise aussi à l'intégrité scientifique et à l'éthique, notamment concernant la recherche sur l'humain. Outre le format d'enseignement présentiel classique, la formation utilise des pratiques pédagogiques interactives qui font appel aux outils numériques et à l'expérientiel, ce qui est appréciable. Une plateforme dédiée de l'université permet la mise en ligne de cours, l'évaluation en ligne, le stockage et la mise à disposition de documents. Des simulations d'entretiens cliniques ayant recours à des comédiens professionnels avec un équipement spécifique (salle, vidéo-transmission) sont rendues possibles par un fond dédié aux innovations pédagogiques (FIP).

L'internationalisation de la formation est satisfaisante avec l'accueil régulier d'enseignants étrangers dans le master, la présence d'un enseignement de 12 heures d'anglais sur chacun des trois premiers semestres, tourné vers l'usage spécifique de la langue pour les psychologues, l'accueil régulier d'étudiants étrangers en M1, et la possibilité pour les étudiants inscrits dans la formation de réaliser leur stage, un semestre ou une année à l'étranger. Le dossier ne précise toutefois pas les chiffres concernant la mobilité étudiante sortante, qui semble faible et ne semble pas encouragée.

La formation se positionne en adéquation avec les différents profils des étudiants, mais s'effectue obligatoirement en présentiel. Elle organise au cas par cas les aménagements pour les étudiants à besoins particuliers. Elle propose également des dispositifs de validation des acquis professionnels et de l'expérience (VAP et VAE). Enfin, les étudiants sont bien accompagnés à l'insertion professionnelle immédiate, notamment par un enseignement dédié mutualisé sur tous les parcours, assuré par une psychologue du travail. Des conférences qui rassemblent des praticiens, des étudiants et des universitaires, pilotées par les étudiants et soutenues par l'équipe pédagogique favorisent également la proximité du milieu socio-professionnel.

Pilotage de la formation

Le master est piloté par une commission pédagogique qui regroupe les responsables de parcours et de la mention. Elle se réunit tous les deux mois et peut être étendue à tous les enseignants et professionnels en fonction de l'ordre du jour.

La formation repose sur une équipe pédagogique identifiée, composée à 60,7 % de professionnels, engagée dans l'animation et la mise en valeur des parcours. Environ 35 % du volume horaire de formation est assuré par des professionnels du milieu socio économique, essentiellement en M2, ce qui est un volume relativement faible pour un master professionnalisant. Les modalités générales de contrôle des connaissances sont précisées et adaptées à une formation de ce type, notamment concernant les notes éliminatoires et les règles de non-compensation entre les unités d'enseignement (UE). Un conseil de perfectionnement (CP) se réunit annuellement, composé de deux enseignants-chercheurs, deux intervenants professionnels, deux étudiants de chaque parcours et de la gestionnaire administrative du master. Il semble jouer pleinement son rôle puisque des modifications de maquettes ont été réalisées à deux reprises, en 2018 et 2019, à l'issue des discussions.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs et les régimes étudiants sont bien identifiés (par année et par parcours) depuis 2016. Les modalités de sélection sont précisées pour chaque parcours, il s'agit de critères académiques, expérientiels et d'un entretien d'admission. Il n'apparaît pas d'endorecrutement strict et les candidatures sont pour une partie significative issues d'autres universités. L'équipe bénéficie d'indicateurs sur le taux de diplomation qui paraissent convenables pour ce type de formation. Seul un très faible nombre d'étudiants abandonne la formation chaque année. L'équipe suit également le devenir des diplômés par l'intermédiaire des enquêtes réalisées par l'université. Cela renseigne sur les insertions professionnelles à 18 et 30 mois, le type de contrat, la quantité de travail, et la rémunération moyenne. Ces éléments sont cohérents avec ce type de diplôme. La formation se dote d'outils d'autoévaluation, intégrant l'évaluation des enseignements par les étudiants. Les parcours semblent faire valoir des démarches spécifiques d'évaluation (individuelle versus collective).

Résultats constatés

Les tableaux de suivis, établis sur la base des enquêtes réalisées par la direction des études et de la vie universitaire de l'établissement, sont donnés sur la période 2014-2015 à 2017-2018, le dossier précisant quelques données pour l'année 2018-2019. La formation, dont la capacité d'accueil en M1 est de 80 places, a un taux de pression qui témoigne d'une très bonne attractivité. Les effectifs sont satisfaisants et stables depuis la mise en place de la sélection à l'entrée, et les candidatures en augmentation. Concernant l'insertion professionnelle, 86 % des diplômés sont en situation d'emploi 18 mois après l'obtention du diplôme, et 57 % d'entre eux bénéficient d'un emploi stable. Ces résultats évoluent positivement à 30 mois (83 % d'emploi stable). Les emplois semblent bien correspondre au domaine d'études et au niveau de la formation, 83 % des emplois étant de niveau cadre, avec un revenu net moyen de 1748 euros. En considération des dernières données disponibles, on note que l'insertion professionnelle est excellente pour le parcours PEADID (taux d'emploi à 100 % à 18 et 30 mois). Les taux de réussite sont très bons en M2, avec un taux moyen sur la période de 90,32 %, mais nettement moins bons en M1, avec un taux moyen de 52,55 %, à mettre en relation avec le fait que la sélection à l'entrée du M1 a été mise en place seulement en 2017-2018. Le taux de réussite en M1 est toutefois en augmentation sur la fin du contrat, avec un taux de 94 % rapporté dans le dossier pour 2018-2019. Sur la période de référence, le taux moyen de passage en doctorat est de 4,9 %, ce qui est relativement faible mais habituel pour ce type de formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Très bonne attractivité pour l'entrée dans la formation.
- Bonne insertion professionnelle.
- Bonne représentation de la professionnalisation dans la formation.
- Bon adossement à la recherche.

Principaux points faibles :

- Volume d'enseignements assuré par des professionnels en M2 relativement faible.
- Approche par compétences non formalisée.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation de master *Psychologie* de l'université de Nantes, apparaît comme une formation de qualité, avec à la fois une bonne représentation de la professionnalisation, une bonne formation à et par la recherche, et une bonne insertion professionnelle. La formation est attractive, pertinente et en assez bonne cohérence avec le territoire. Les liens avec le milieu socio-économique pourraient toutefois être renforcés par des conventions. L'approche par compétence n'est pas encore formalisée, mais sa mise en place est prévue par l'équipe : celle-ci est encouragée à donner à cette approche la meilleure visibilité, et à l'accompagner d'un renforcement du nombre d'heures d'enseignement assuré par des professionnels en M2. L'ouverture à l'international devrait être poursuivie, notamment avec une plus grande incitation des étudiants à bénéficier des possibilités existantes de réalisation des stages à l'étranger et de mobilité sortante.

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Sciences de l'éducation* de l'université de Nantes est une formation en deux ans ayant comme objectif de former des professionnels de l'éducation et de la formation. Le master est organisé en tronc commun en première (M1) et deuxième années (M2) et propose un choix de deux parcours de spécialisation, dont les finalités professionnelles sont différentes : le parcours *Didactique professionnelle* (DP) forme à l'analyse et à la conception de formations et à l'accompagnement dans différents secteurs d'activités et domaines professionnels ; le parcours *Politiques d'éducation et de formation* (PEF) forme à l'analyse et aux méthodologies d'évaluation des politiques, des dispositifs ou des programmes éducatifs ou de formation. Délivrée uniquement en présentiel au sein de l'unité de formation et recherche (UFR) Lettres et Langages, au sein du département des sciences de l'éducation, la formation comprend un total de 758 heures d'enseignement, dont près de la moitié en cours magistraux et l'autre moitié en travaux dirigés. Les deux stages de M1 et M2 représentent un total de 330 heures. Les enseignements ont lieu sur le campus Tertre.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis et les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont précisés dans la documentation destinée aux étudiants. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Pour les deux parcours (didactique professionnelle et politiques d'éducation et de formation), les débouchés en matière d'insertion professionnelle à l'issue du master sont clairement explicités et cohérents avec la formation. Ils concernent les services de formation, d'évaluation et d'accompagnement de dispositifs dans le secteur public et privé. La poursuite d'études en doctorat est possible et vise les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur. La cohérence de la formation avec la certification professionnelle est assurée particulièrement par les méthodes d'intervention de la didactique professionnelle qui font l'objet de journées d'études annuelles pour en assurer la promotion, et qui sont reconnues notamment par le référentiel de formation des sapeurs-pompiers.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Sciences de l'éducation* de l'université de Nantes propose une formation analogue aux masters en sciences de l'éducation au niveau national. La formation présente clairement sa position dans la carte régionale, nationale et internationale. Elle se distingue de l'offre de formation globale de l'établissement du fait que le master prépare de façon large aux métiers de l'éducation et de la formation. Les deux parcours de la formation n'entrent en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement ou de la région, dans la mesure où les objectifs de ces autres formations sont plus spécifiquement orientés sur des métiers ou des domaines particuliers. Des passerelles entrantes sont possibles pour les étudiants issus d'autres filières ayant une expérience en éducation ou en formation. Le positionnement avec les formations au niveau national et international est bien identifié et s'appuie sur des courants de recherche et d'intervention bien reconnus dans le champ scientifique (la didactique professionnelle et l'analyse des politiques d'éducation et de formation). Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est assuré par le rattachement de membres de l'équipe pédagogique du département des sciences de l'éducation au laboratoire de recherche, équipe d'accueil Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN, EA 2661). La formation offre un environnement de qualité en matière de recherche grâce à la présence de stages de 30 heures en laboratoire et à l'articulation des travaux des étudiants aux thèmes de recherche des membres de l'équipe pédagogique. L'articulation formation-recherche est assurée par les travaux de mémoire en première et deuxième année de master. Aucune école doctorale n'est citée, la formation est déclarée conçue comme faisant partie d'un cursus Master – Doctorat au sein d'une École Universitaire de Recherche (EUR) ou *Graduate School*, dont les noms ou descriptifs ne sont pas cités. L'environnement socio-économique comme champ d'intervention des diplômés en sciences de l'éducation est considéré au niveau régional, national et international. La formation est déjà bien représentée et l'équipe pédagogique projette son élargissement au monde industriel et de la culture.

L'intervention de professionnels du champ de l'éducation et de la formation a été renforcée et est passée de quatre pour la période 2012-2017, à neuf pour la période 2017-2020. Leurs profils et statuts professionnels permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. Une convention avec L'Institut Formation Santé de l'Ouest (IFSO) et un partenariat avec le théâtre universitaire de Nantes (TU-Nantes) assurent des liens formalisés avec les milieux socio-économiques illustrant la diversité de contextes d'intervention visés par le master. De nombreux partenariats académiques existent de manière formelle avec les établissements universitaires internationaux et ponctuels avec des enseignant-chercheurs. Ils sont adaptés à la finalité de la formation. Les thèmes centraux de la didactique professionnelle, de l'analyse de l'activité et de l'analyse des politiques d'éducation et de formation offrent un cadre de référence commun entre la formation et les acteurs des universités partenaires.

La place de l'international est assurée par des cours d'anglais en M1, un enseignement de sciences de l'éducation en anglais en M1 et en M2. La formation a été mise en œuvre à l'étranger en co-diplômation avec l'université de Tunis dans le cadre du programme ERASMUS+ pendant 2 ans (2018-2019 et 2019-2020), avec le projet d'être poursuivi. La mobilité des étudiants est favorisée auprès d'une quinzaine d'universités bien identifiées en Europe, en Tunisie, au Canada, en Amérique latine, et concerne cinq étudiants en mobilité entrante et une en mobilité sortante. Elle est assurée notamment par le programme Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) au Québec. Le constat est fait d'une variabilité et d'une diminution de la mobilité des étudiants depuis quelques années. Un doctorat en cotutelle internationale est en cours, impliquant trois enseignants-chercheurs du CREN. Les mobilités d'enseignants ne sont pas mentionnées.

Organisation pédagogique de la formation

Le master dans sa structure actuelle a été mis en place en 2017, à partir de deux anciens masters : MPREF (Métiers pratiques et recherches en éducation et formation), et FFAST (Formation de formateurs par l'analyse des situations de travail). Les deux années de master ont une structuration identique conçue en quatre semestres avec un tronc commun à chaque semestre et offrant deux parcours de spécialisation.

La mise en œuvre de la formation sur deux et trois jours par semaine facilite la formation en alternance. L'équipe pédagogique s'inquiète cependant du fait de l'augmentation des dispenses d'assiduité pour les étudiants salariés et les étudiants en reprise d'études, à défaut de prise en charge de leur formation leur permettant d'être présents en cours (2017 : M1, 2 étudiants ; M2, 1 étudiant ; 2018 : M1, 5 étudiants ; M2, 9 étudiants). Les enjeux liés à la formation tout au long de la vie sont reconnus du fait des adaptations offertes aux étudiants en reprise d'études en termes de stages. La formation n'offre pas la possibilité d'être suivie à distance. La capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières ou situation de handicap est gérée au niveau de l'université. Les validations des acquis sont proposées pour une entrée directe en master première ou deuxième année, à partir d'une sélection de licences et de master. Il n'est pas fait état de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'obtention du diplôme.

La formation fait état du référentiel de compétences indiqué dans le supplément au diplôme, précisant les compétences visées par la formation. La formation est définie en blocs de compétences, elle intègre des modalités pédagogiques par projets dédiées à l'intervention dans les structures sur les terrains professionnels, mais les conditions particulières de leur mise en œuvre ne sont pas précisées. Les dispositifs de type portefeuille de compétences, ou outils similaires, permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis ne sont pas mentionnés.

La formation donne dès la première année de master une place importante à la recherche dans le cadre de la réalisation sur quatre semestres de travaux à rendre pour le mémoire de fin d'études. La connaissance de la démarche scientifique est renforcée par les stages en laboratoire de recherche et l'organisation de séminaires. Outre le stage obligatoire de 30 h en laboratoire en lien avec les travaux de recherche des membres de l'équipe pédagogique, la formation prépare à la poursuite en doctorat par les exigences spécifiques dans le cadre du travail du mémoire de fin d'études et de séminaires de recherche transversaux.

Le master comporte des enseignements favorisant la connaissance de l'environnement professionnel grâce aux projets et aux stages en milieu professionnel, favorisant l'adaptabilité à différents types de contextes professionnels. Les stages constituent des modalités pédagogiques bien intégrées dans la structure de la formation (totalisant 330 heures sur les deux années). Les enseignements sont concentrés sur trois jours de la semaine au maximum, afin de faciliter le travail sur le terrain. Les objectifs de construction de compétences professionnelles d'intervention interne et externe dans les structures professionnelles sont explicités et connus des étudiants. L'apprentissage de la conduite de projets est favorisé par la participation des étudiants à l'organisation de manifestations (journée « didactique professionnelle » ou colloque « Territoires et décrochages scolaires » par exemple).

L'acquisition de compétences linguistiques est assurée par l'intégration d'un enseignement d'anglais en M1 et d'un enseignement disciplinaire en anglais en M2. La certification en langues n'est pas mentionnée. La formation favorise la mobilité entrante et sortante des étudiants grâce à différents partenariats internationaux avec des universités et organismes dédiés bien identifiés. L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux est bien lisible dans l'organisation de la formation.

L'environnement numérique de travail (ENT) de l'université est à la disposition des étudiants. Une formation de deux heures à la recherche documentaire et au numérique est assurée au niveau de la composante.

L'utilisation du numérique en éducation et en formation est l'objet de deux enseignements en cours magistraux (CM) de 20 h du tronc commun en M1 et de 16 h en M2. Un cours de 18 h en travaux dirigés (TD) vise l'appropriation d'un ensemble d'outils numériques courants nécessaires aux étudiants et aux professionnels. Les enseignants s'appuient régulièrement sur les pratiques pédagogiques interactives avec des outils numériques, comme la plateforme pédagogique de l'université ou des vidéos.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est intégrée dans deux enseignements du master et fait partie du guidage dans le cadre de la réalisation du travail de mémoire. Le master accorde une place importante à l'éthique professionnelle du fait de la spécificité de la formation orientée sur l'intégration de la demande du terrain. Il n'est pas fait état de la capacité des enseignants de détecter les plagiat, fraudes ou corruptions, par un dispositif connu par les étudiants et partagé par les différentes parties.

Pilotage de la formation

Le master fait intervenir l'ensemble de l'équipe pédagogique, qui est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation : 2 professeurs des universités (PU), 8 maîtres de conférences (MCF), 1 attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), un professeur certifié (PRCE). Dix professionnels interviennent pour des enseignements spécifiques, dont la part est en accord avec la finalité de la formation. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation. La liste des intervenants et leurs qualités sont connues des étudiants. Le dossier mentionne toutefois une baisse de 50% des effectifs des PU qui étaient présents en septembre 2018, ce qui affecterait le taux de passage en doctorat. D'autre part, les professionnels participant activement à la formation connaissent un turn-over important, fragilisant l'organisation de la formation.

La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Un conseil de département est organisé tous les deux mois et en période de confinement une fois par semaine, réunissant l'ensemble des enseignants du département, et un personnel administratif. Les étudiants élus sont conviés deux fois par an. Depuis 2019, un conseil de perfectionnement du département est mis en place, comprenant cinq enseignants-chercheurs du département, le secrétaire pédagogique, cinq représentants des étudiants de différents niveaux de formation, cinq personnalités extérieures à la formation, dont la liste et la qualité des membres sont précisées. Il est précisé que le conseil de perfectionnement dispose de tous les documents utiles pour mener à bien ses réflexions (origine des étudiants, effectifs, taux de réussite, devenir des diplômés, résultats des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants, etc.). Les résultats du conseil de perfectionnement font apparaître des problèmes de disponibilité de salles de cours et les effets de redondance des contenus d'enseignement, du fait de la possibilité d'une entrée en sciences de l'éducation directement en M1 ou en M2. Les modalités de pilotage répondent aux critères de constitution et de communication de ses modes de fonctionnement : le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont déclarés définis ; la communication des dates de réunions et des comptes rendu est assurée. Une description détaillée n'est cependant pas proposée.

La constitution du jury, son rôle, ses modalités de réunion et d'affichage auprès des étudiants ne sont pas précisés. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. La formation définit et communique clairement sur les règles d'attribution des crédits ECTS et respecte les directives nationales et européennes.

Il n'est pas précisé si des certifications peuvent être délivrées à l'étudiant, attestant de l'acquisition de connaissances et compétences spécifiques. L'engagement étudiant fait bien l'objet d'une reconnaissance. La formation se réfère à l'approche par compétences, cependant la démarche par compétences au sein de l'équipe et dans l'évaluation n'est pas explicitée.

Dispositif d'assurance qualité

Les enseignants ont mis en place un suivi de ses diplômés, en poursuite d'études et en insertion professionnelle, aussi bien quantitativement que qualitativement et complètent les informations fournies par le service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO). Ils intègrent également les informations fournies par les associations d'alumni sur la réussite des anciens étudiants.

Les responsables de parcours participent au recrutement des étudiants, qui fait l'objet d'un dispositif transparent et dans lequel les éléments de décision sont motivés. Il n'est pas indiqué s'ils sont rendus publics. L'attractivité de la formation est mesurée par le nombre d'inscrits sur différentes périodes, constatant une baisse des effectifs, mais une amélioration du taux de réussite, analysée par l'équipe pédagogique au regard du contexte complexe de la formation. Sans mentionner la capacité d'accueil, le nombre d'inscrits en M1 et en M2 est de 30-35 pour les années 2017 à 2019. Des précisions concernant l'origine des étudiants ne sont pas fournies.

La réussite étudiante est connue par les enseignants et les services de l'université et les statistiques sont publiées sur le site de l'université. La formation prend des mesures pour l'amélioration de la réussite des étudiants, notamment en intensifiant le suivi des mémoires tout au long des quatre semestres. Les flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) sont connus par l'équipe enseignante, mais pas suffisamment analysés. Le devenir des diplômés, et en particulier leur insertion professionnelle, n'est pas explicité.

Les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés, leur analyse ainsi que les actions qui en résultent sont mentionnées mais trop peu développées. Le conseil de perfectionnement est très récent, ce qui ne permet pas d'affirmer qu'il contribue à l'évaluation interne de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs et l'évolution des effectifs ne sont pas commentés dans le dossier. La formation n'existe dans sa forme actuelle que depuis 2017, les statistiques fournies dans les documents annexes montrent un effectif moyen d'une trentaine d'étudiants pour les deux dernières années. Les primo-entrants dans l'établissement représentent un quart des effectifs en 2017-18 et près de la moitié en 2018-19. Le taux de réussite en M1 est seulement de 55 % en 2016-17, avec une légère amélioration en 2017-18, avec un taux de 61,3 %. Le taux de poursuite d'études du M1 en M2 est en moyenne inférieur de 10 % par rapport au taux de réussite en M1. Le taux de réussite en M2 est 77,4 % en 2016-17 et de 63,2 % en 2017-18 (les données de 2018-19 n'étant pas fournies). Peu d'étudiants poursuivent en thèse (aucun en 2018-19 et un seul en 2017-18). L'insertion professionnelle n'est malheureusement pas documentée dans le dossier.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'originalité des spécialisations disciplinaires et thématiques de l'offre de formation, assurant une articulation très pertinente avec le monde socio-économique.
- La diversité des publics étudiants, en formation initiale et continue, intervenant dans des contextes professionnels différents, ce qui contribue à l'adaptabilité des étudiants dans une conception large des métiers de l'éducation et de la formation.
- La place de la recherche par l'adossement du master aux thématiques du laboratoire, associé au stage de recherche et au suivi des mémoires sur deux ans.

Principaux points faibles :

- Le manque de suivi du devenir des étudiants, diplômés ou non, et en particulier de leur insertion professionnelle.
- L'absence de précision et d'analyse de l'origine des publics étudiants.
- Le manque d'assiduité de certains étudiants du fait de l'absence de prise en charge de leur formation.
- La difficulté à gérer la diversité des besoins en formation des étudiants arrivant d'autres filières par rapport aux étudiants ayant déjà fait un ou deux ans de sciences de l'éducation.
- La mise en place très tardive du conseil de perfectionnement.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les deux parcours de spécialisation que le master *Sciences de l'éducation* propose ont un intérêt évident pour le développement professionnel des métiers de l'éducation et de la formation au niveau régional et dans une perspective de développement des sciences de l'éducation au niveau national et international. Les liens avec le monde socio-économique peuvent être mieux formalisés et élargis à d'autres secteurs avec de nouveaux partenariats. Afin de répondre aux difficultés engendrées par l'hétérogénéité des profils universitaires et professionnels des étudiants des adaptations pédagogiques peuvent être envisagés en articulant enseignement présentiel et distanciel. Le dossier réclame le recrutement de postes d'enseignants-chercheurs qui ont été perdus depuis septembre 2018, afin de retrouver un niveau d'encadrement satisfaisant, d'autant que les effectifs étudiants ont augmenté entre-temps. Mais pour étayer cette demande, un suivi plus précis des effectifs, de l'origine, du devenir des étudiants et de l'insertion professionnelle des diplômés semble indispensable.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Sciences du langage* de l'université de Nantes forme des spécialistes dans différents domaines des sciences du langage, selon deux parcours : un parcours *Sciences du langage* (SDL) et un parcours *Français langue étrangère* (FLE). La formation propose un approfondissement des connaissances des sciences du langage pour le parcours SDL, et une formation didactique adaptée aux diversités interculturelles et socioprofessionnelles pour le parcours FLE. Les débouchés professionnels concernent les métiers de la recherche pour le parcours SDL, de la recherche et l'enseignement ou de la médiation pour le parcours FLE. Les cours se déroulent uniquement en présentiel sur les sites de l'université de Nantes.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité de la formation est clairement présentée : en termes de compétences, le dossier décrit bien les compétences générales, les compétences spécifiques et transversales, et les compétences disciplinaires que les étudiants acquièrent. Formellement, un socle commun de connaissances théoriques en sciences du langage est proposé pour les deux parcours au premier semestre, puis chaque parcours offre une structure et des objectifs spécifiques (qui sont présentés dans un livret distribué au début de l'année académique, et dans un supplément au diplôme). Les compétences sont celles de la fiche nationale RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) du master *Sciences du langage* (RNCP 34217), et les débouchés ne sont pas exactement les mêmes pour les deux parcours, le parcours SDL étant orienté spécifiquement vers la recherche et le parcours FLE étant conçu pour former aussi à la pédagogie (enseignement du FLE à l'étranger et en France ; métiers liés à la didactisation de ressources, la médiation culturelle, la formation des formateurs) sans empêcher des débouchés dans la recherche.

Positionnement dans l'environnement

Le parcours *Sciences du langage* est très bien positionné dans l'environnement régional, mais le dossier occulte au niveau local dans la même université l'existence d'un parcours FLE assez équivalent dans la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER). Des formations similaires existent dans d'autres universités françaises et au niveau régional à Rennes mais avec des parcours différents. Concernant les liens avec la recherche, le parcours SDL s'adosse de manière cohérente au laboratoire de linguistique et le parcours FLE au CoDiRe (Construction discursive des représentations linguistiques et culturelles).

La mention a su tisser de réels liens socio-économiques : le parcours FLE organise des événements thématiques et fait intervenir des professionnels dans les différents domaines de la formation (Coopération, Agence française etc.). Dans le parcours SDL, des projets de recherche impliquant différents acteurs ont été menés.

Enfin, les deux parcours ont établi de nombreux partenariats avec des pays très variés. Si ces partenariats sont parfois liés aux conventions de l'université de Nantes, ils sont également cultivés spécifiquement par les parcours qui entretiennent des relations fortes avec certaines institutions. Le dossier évoque l'existence de doubles diplômes mais ne fournit malheureusement aucun détail sur ceux-ci. Les mobilités enseignantes et étudiantes sont nombreuses et fréquentes.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est bien structuré avec un tronc commun au premier semestre puis une spécialisation progressive par parcours au long des trois semestres suivants. Les enseignements, bien traduits en crédits ECTS, correspondent bien aux attendus exposés dans la fiche RNCP. Un réel effort a été fourni dans la réalisation de la maquette pour intégrer le master dans le cursus Licence-Master-Doctorat en sciences du langage. Les deux parcours sont accessibles aux étudiants ayant des contraintes particulières ainsi que par la formation tout au long de la vie, et si elle n'est pas assurée à distance, plusieurs modalités notamment de suivi à distance sont mises en place.

Des validations des acquis de l'expérience (VAE) et validations des études supérieures (VES) sont délivrées chaque année. L'approche par blocs et référentiel de compétences n'a pour l'instant été mise en place que pour le parcours SDL.

Les équipes mettent en place des liens forts entre enseignement et recherche, en incluant dans la formation des séminaires ou activités des laboratoires liés au master. La formation par la recherche est un élément saillant mis en valeur dans le dossier. Il y a un très bon suivi des laboratoires pour la poursuite en doctorat : outre l'imprégnation de la recherche, un travail important est fait pour la définition des sujets, le suivi, l'intégration dans les équipes, voire dans la recherche de financements.

La professionnalisation n'est pas absente pour autant : stages, projets professionnels, adaptabilité à différents contextes, mobilité internationale et apprentissage des langues. Malheureusement, les stages ne font pas l'objet d'un suivi approfondi que permettraient un rapport et une soutenance. Concernant le numérique, au-delà du recours classique à la plateforme pédagogique de l'université, l'usage de ressources scientifiques numériques, de bases de données, et de logiciels, offre aux étudiants un aperçu assez large et actuel des outils numériques adaptés aux sciences du langage.

Les étudiants sont tout à fait sensibilisés à l'éthique et à l'intégrité scientifique par un module d'enseignement, des chartes et logiciels de lutte contre le plagiat.

Pilotage de la formation

Le dossier présente le pilotage de la mention en séparant les deux parcours, un cloisonnement qui se retrouve dans l'organisation pédagogique : chaque parcours est piloté par un responsable mais aucun responsable de mention n'a été nommé ce qui est dommageable à la cohérence générale du master. L'équipe enseignante est issue du laboratoire d'adossment (4 maîtres de conférences, MCF et 3 professeurs des universités, PU) pour le parcours SDL (ainsi que quelques autres intervenants ponctuels, et des vacataires, notamment des doctorants). L'équipe pédagogique du parcours FLE est constituée de 4 enseignants-chercheurs titulaires (1 PU et 3 MCF), mais on ne connaît pas leur rattachement de recherche, et une majorité d'intervenants universitaires (attachés temporaires d'enseignement et de recherche et doctorants). Il est regrettable qu'une seule intervenante professionnelle soit présente pour toute la mention.

Chaque parcours dispose d'un secrétariat distinct, et le dossier précise que chaque parcours fonctionne avec une certaine autonomie : responsable distinct, équipes distinctes, réunions distinctes. En terme de pilotage, les deux équipes présentent leurs conclusions une fois par an à une réunion du département sciences du langage, et cette synthèse est communiquée au conseil de perfectionnement qui se tient au même moment.

Les modes de contrôle des connaissances, le système de compensation ainsi que l'existence de deuxième sessions pour chaque semestre du master sont clairement exposés aux étudiants dans des livrets et lors des réunions de rentrée. Le jury est commun aux deux parcours en première année mais se sépare en deux jurys en deuxième année.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier met en avant quatre dimensions assurant la qualité de la formation : pour le recrutement, l'attractivité et le processus de sélection sont bien évalués et analysés, et les critères de recrutement sont explicités ; les statistiques sur les réussites, abandons, réorientés, sont publiées par l'observatoire de la vie étudiante, et analysées par l'équipe ; les suivis des diplômés est fait, notamment pour l'étude de l'insertion professionnelle ; des évaluations internes et des conseils de perfectionnement permettent d'analyser et d'améliorer le fonctionnement.

Résultats constatés

Les résultats sont donnés dans des annexes (fournis par la direction des études et de la vie universitaire) mais ne sont ni décrits ni commentés (même si le dossier indique que les équipes s'en saisissent et les utilisent). Le nombre d'inscrits est très faible certaines années, entre 6 et 39 en M1, entre 25 et 50 en M2. Il y a de grands écarts d'une année à l'autre donc, qui s'expliquent certainement par de nombreux redoublements. De même, les réussites en M1 sur les quatre années fournies sont de 40, 0, 63 et 74 % : cette très grande variabilité interroge et aurait mérité d'être commentée. En M2, les taux de réussite sont de 69, 32, 43 et 66 %. Les résultats sont donc très changeants selon les années, ce qui reste à interroger, de même que le taux de réinscriptions.

Les poursuites en doctorat vont de 3 à 10 % environ des effectifs, ce qui est peu pour un master souhaitant déboucher sur des métiers de la recherche. L'insertion professionnelle est en revanche bonne (75 % 18 mois après l'obtention du diplôme).

Conclusion

Principaux points forts :

- Socle de formation solide et complet selon deux parcours bien définis, bien identifiés et présentés dans la communication à destination des étudiants.
- Dimension internationale importante.
- Bon positionnement dans l'environnement académique, liens forts avec les laboratoires de recherche pour le parcours *Sciences du langage*.

Principaux points faibles :

- Absence de pilotage par mention, parcours très cloisonnés.
- Analyse des résultats quasi inexistante dans le dossier, alors qu'il y a manifestement des écarts très importants d'effectifs comme de réussite.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences du langage* de l'université de Nantes est une formation solide et complète en SDL et en FLE. Soucieuse de la progression des étudiants, elle prend en compte le niveau et la progression, pour les amener vers les métiers de la recherche ou de l'enseignement. L'intégration dans l'environnement, surtout académique, est bonne, avec de forts liens avec les laboratoires. Il serait néanmoins utile que le pilotage se fasse au niveau de la mention et non par parcours, afin de faciliter l'organisation matérielle, et les synergies. D'autre part, un dialogue avec le master LLCER devrait être établi pour le parcours *Français langue étrangère*, car les deux mentions proposent une formation très proche. Il faudrait également que l'analyse des résultats (réussite, recrutement) soit fournie et utilisée pour améliorer les problèmes qui semblent exister certaines années en termes de recrutement et de réussite.

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement(s)

Université de Nantes
École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Urbanisme et aménagement* entend former aux métiers de l'urbanisme, notamment de chargés d'études et de missions dans des organismes publics ou privés (collectivités territoriales, sociétés de transports, promoteurs immobilier, bureaux d'études, agences d'urbanisme, etc.). Cette formation qui comprend un seul parcours, intitulé *Villes et territoires*, est portée par l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes (IGARUN), en collaboration étroite avec la faculté de droit et des sciences politiques de l'université de Nantes (qui porte la mention de master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme*, liée au parcours *Villes et territoires*) et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes (ENSAN).

Analyse

Finalité de la formation

Le dossier explique très clairement les objectifs professionnalisants de formation et d'acquisition de connaissances et de compétences du master *Urbanisme et aménagement* (UA), parfaitement conformes et adaptés aux débouchés d'une telle mention. La poursuite d'études en doctorat ne sont pas présentés comme une finalité de cette formation, mais c'est une caractéristique fréquente des masters UA qui offrent avant tout une formation très opérationnelle. Le master prépare aux métiers référencés par l'office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU) et il est labellisé par l'association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) s'inscrivant ainsi dans des réseaux professionnels nationaux garantissant l'adéquation de la formation aux attentes des champs professionnels.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier concerne un volet de ce qui semble être présenté comme un master *Villes et territoires* composé de plusieurs mentions, *Urbanisme et aménagement*, mention présentée ici, et *Droit de l'environnement et de l'aménagement*, mention portée par la faculté de droit et des sciences politiques, dont on n'a pas connaissance dans ce dossier. Le dossier est parfois peu clair entre ce qui correspond à cette logique supra des deux mentions ou à la seule mention UA.

Le dossier présente le positionnement de ce master (dans le cadre d'ailleurs de l'offre "Villes et territoires", donc au-delà de la simple mention UA) dans l'offre de formation niveau master en urbanisme en Bretagne et Pays de la Loire. Il montre les spécificités de chaque formation, au Mans, à Angers, à Brest et surtout à Rennes, qui sont toutes différentes de l'approche du master UA de l'université de Nantes. Il démontre donc la complémentarité entre tous ces masters. De plus, les bassins d'emplois sont suffisamment larges à l'échelle grand-régionale pour justifier l'existence de cette offre de formation en urbanisme dans ces différentes villes. Cette analyse souligne la volonté de l'équipe de formation de se positionner et de se singulariser.

Cependant, de manière très surprenante, le dossier ne positionne absolument pas le master UA par rapport aux masters de géographie, notamment de la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED), que l'on peut trouver dans la région. Il y a par exemple un master GAED à l'université de Nantes, également porté par l'IGARUN, dont le dossier ne fait pas mention, alors que certains débouchés affichés sont similaires : les masters UA et GAED forment en effet aux métiers de l'aménagement au sens large. Il est fréquent que des étudiants sortant d'un master GAED trouvent un emploi comme chargé d'études ou de mission en urbanisme.

Le dossier ne précise pas que ce master UA s'adosse à une unité de recherche particulière, et le lien se fait par le rattachement des enseignants-chercheurs à leurs propres laboratoires. Quatre équipes de recherche sont ainsi citées : Droit et changement social, CRENAU (AAU), ESO (Espace et Société UMR 6590), et LETG (UMR 6554). Ces laboratoires pluridisciplinaires correspondent au domaine du master. Les dispositifs d'articulation à la recherche apparaissent classiques (TD d'initiation à la recherche en M1, conférences), cependant la dimension recherche reste peu développée, car les étudiants ne se destinent que très rarement à une poursuite en doctorat, comme très souvent dans les masters UA.

D'ailleurs, les ouvertures à la recherche semblent souvent privilégier des approches très appliquées, permettant de concilier une ouverture à la recherche attendue d'une formation universitaire et la formation des étudiants aux besoins des futurs employeurs en matière de compétences.

Le dossier présente de manière synthétique les multiples partenariats existants entre le master et les acteurs, souvent publics, de l'aménagement dans le département et au-delà. Sans préciser la nature de ces partenariats et l'existence de conventions particulières, ceux-ci semblent particulièrement importants dans la formation, notamment dans le cadre de projets tutorés / ateliers commandés par ces partenaires extérieurs. Plusieurs exemples sont cités.

L'ouverture à l'international est bien présente et plutôt bonne. Elle se compose d'échanges d'expériences avec des étudiants en partance (essentiellement en M1), avec l'arrivée d'étudiants étrangers en mobilité ou avec des structures européennes. Un séminaire d'étude à l'étranger, d'une durée d'une semaine, est organisé chaque année, de la même manière que les étudiants sont systématiquement encouragés à participer au challenge européen de l'APERAU.

Organisation pédagogique de la formation

La mention UA offre un seul parcours, *Villes et territoires*. Il affiche une progression pédagogique claire et logique, correspondant parfaitement aux attendus d'une telle formation et à l'apprentissage des compétences et connaissances visées. Le dossier détaille clairement le contenu de chaque enseignement.

Un bon équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés est respecté et conforme aux contenus des enseignements. Le cursus comprend une part relativement importante de travail sur le terrain, fondamental pour une telle formation, et offre à plusieurs reprises des ouvertures à la recherche appliquée. Une grande partie de l'enseignement se fait sous forme d'ateliers-projets tutorés, là encore indispensables pour ce type de formation.

Une partie des enseignements est mutualisée avec le master GAED de l'université de Nantes. Les liens entre la mention UA et la mention *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* qui partagent un même parcours *Villes et territoires* restent peu compréhensibles à la lecture du dossier, malgré le schéma proposé et la maquette fournie en annexe.

Un stage obligatoire de quatre mois minimum est proposé en fin de deuxième année (M2), donnant lieu à un mémoire et à une évaluation. La maquette de la première année (M1) ne propose pas de stage, même facultatif, ce qui est dommageable pour la professionnalisation (ou l'ouverture à la recherche) des étudiants. D'autres éléments favorisent cependant le contact entre les étudiants et le monde professionnel de l'urbanisme et de l'aménagement, notamment le travail sur projets, l'intervention de professionnels et des séminaires et tables-rondes spécifiques sur les métiers de la ville. La dimension recherche est également présente par des enseignements spécifiques et par la réalisation d'un mémoire après le stage dans lequel l'étudiant doit aller plus loin qu'un simple rapport en s'appuyant notamment sur une approche théorique.

La formation se fait en présentiel et n'est pas ouverte à distance, compte tenu de ses modalités d'enseignement. Si le master n'est pas ouvert à l'apprentissage, compte tenu également des modalités d'enseignement, il est ouvert à l'accueil d'étudiants en reprise d'études et en reconversion professionnelle.

L'ouverture internationale est limitée à la mobilité entrante et sortante des étudiants, à un voyage d'études à l'étranger et à un enseignement disciplinaire en anglais. Ceci permet néanmoins une approche comparative France/ « étranger » et reste tout à fait conforme à une formation de ce type, dont les diplômés travailleront essentiellement en France.

Le numérique est évoqué uniquement dans le cadre d'apprentissage d'outils indispensables à la formation. Toutefois, les besoins d'une telle formation très professionnalisante ne nécessitent pas forcément une quelconque forme d'innovation pédagogique spécifique, en dehors du travail par projet. Le dossier n'évoque pas de dispositif d'approche par compétence particulier.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique présentée dans le dossier est riche, équilibrée et variée, comprenant des professionnels extérieurs et des enseignants-chercheurs issus de plusieurs disciplines complémentaires, géographes, aménageurs et urbanistes (24ème section du conseil national des universités, CNU), juristes et historiens. Elle est parfaitement adaptée aux besoins d'une telle formation. Il y a cependant des différences entre l'équipe présentée dans le dossier et celle présentée dans l'annexe au dossier (qui ne semble pas prendre en compte toutes les unités).

Le pilotage de la mention apparaît clairement dans le dossier, qui montre des modalités de coordination entre cette mention UA et la mention partenaire *Droit de l'environnement et de l'urbanisme*, y compris dans la mise en place des modalités de contrôle des connaissances. Des outils d'information pour les étudiants ont également été développés, notamment un très riche livret de la formation présenté en annexe.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier ne permet pas une analyse des évolutions des effectifs. D'une part, la formation n'est accréditée comme mention UA que depuis la rentrée 2017 et il n'y a que deux années présentées (même si le dossier explique que la formation existe depuis longtemps). D'autre part, il y a certaines incohérences entre les données présentées dans le dossier et celles présentées dans les annexes, et il est compliqué de comprendre ce qui correspond à la seule mention UA ou à l'ensemble de l'offre *Villes et territoires*.

L'entrée en master apparaît sélective avec 250 dossiers pour 36 places (toutes mentions réunies), même si la part de candidatures Études en France (très nombreuses dans ce type de formation) n'est pas précisée, et même si la capacité d'accueil maximale ne semble pas atteinte.

Les taux de réussite sont présentés et analysés dans le dossier, de même que les taux d'insertion professionnelle. Toutefois, les données sur le devenir professionnel sont déjà anciennes, portant sur la promotion 2013-2014, correspondant donc à l'ancienne offre de formation et pas à l'actuelle mention UA. L'essentiel du travail de suivi est fait par les services centraux de l'université.

Le dossier indique l'existence d'évaluations des enseignements par les étudiants mais sans en donner les détails, ni les résultats, ni d'exemples d'adaptations éventuelles de la formation à la suite de ces enquêtes. Le dossier évoque aussi l'existence d'un conseil de perfectionnement qui se tient tous les ans. Il n'indique en revanche pas sa composition, ni là-encore d'exemples d'adaptations éventuelles de la formation à la suite des recommandations de ce conseil. Aucun compte rendu des travaux du conseil de perfectionnement n'est présenté dans le dossier ou dans les annexes.

La démarche globale d'assurance qualité reste donc à mettre en œuvre à l'échelle de cette formation.

Résultats constatés

Le master UA apparaît attractif. Les taux de réussite sont excellents (83,3 % en M1 et 100 % en M2). Les taux d'insertion professionnelle sont également très bons, notamment en matière de qualité d'emploi (secteur et niveau correspondant au niveau du diplôme), mais les données présentées sont trop anciennes.

Les résultats des années 2017-2018 et 2018-2019 montrent qu'aucun étudiant diplômé ne poursuit en doctorat, ce qui est très fréquent pour les masters UA.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation très professionnalisante, reconnue et labellisée comme telle par le monde professionnel de l'urbanisme et de l'aménagement.
- Une approche pluridisciplinaire (géographie-aménagement-urbanisme, architecture, droit) cohérente.
- Un excellent taux de réussite.
- Une équipe pédagogique riche et variée.

Principaux points faibles :

- Des procédures d'autoévaluation internes insuffisantes (absence de données concernant l'insertion professionnelle, absence de retour du conseil de perfectionnement).
- Un seul stage de quatre mois minimum proposé en fin de M2 et pas de stage en M1, même optionnel.
- Un dossier parfois peu clair, aussi bien dans la situation de la mention au sein de l'offre de formation locale que dans la construction même du dossier.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Urbanisme et aménagement* apparaît comme une formation très solide avec des objectifs bien définis et un caractère pluridisciplinaire répondant parfaitement aux attentes de futurs employeurs. La professionnalisation de cette formation est indiscutable et remarquable. La mention affiche des ambitions et des projets qui doivent être encouragés et soutenus, notamment en matière de pilotage, d'ouverture à d'autres publics ou de liens renforcés avec le master GAED. Il convient quand même de préciser le positionnement de la mention *Urbanisme et aménagement* vis-à-vis de la mention *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* et plus globalement vis-à-vis du master GAED.

La place du stage dans la formation pourrait également être renforcée, en offrant la possibilité aux étudiants d'en effectuer un en M1. Un travail supplémentaire pour améliorer le suivi des diplômés et d'autoévaluation en continu pourrait également être un outil efficace, utilisé en interne par l'équipe pédagogique de la mention, pour améliorer encore l'insertion professionnelle et l'adaptation de la formation aux besoins du secteur. Sur ce dernier point l'établissement pourrait aussi aider l'équipe enseignante en veillant à l'actualisation des données fournies.

Observations de l'établissement

Evaluation des formations du champ HUMANITES

Observations

[Vague B]
[Campagne 2020-2021]

www.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

IDENTITE DU CHAMP

Établissement : Université de Nantes

Intitulé du champ : Humanités

Liste des formations page suivante

Rédacteur(s) :

Nom, prénom : FRITSCH Bernard

Fonction / Corps et grade : préfigurateur du pôle Humanités

Le cas échéant, discipline principale enseignée, autres formations dont il assure la responsabilité : Aménagement de l'espace, Urbanisme

Téléphone : 07 87 01 05 76

Adresse électronique : bernard.fritsch@niv-nantes.fr

Pôle	UFR	Niveau	Mentions	Responsable Mention	Parcours	Responsables Parcours
HUMANITÉ	FLCE	Licence prof	Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration	Jacques Gilbert/Michel Tamic	LEA Hotellerie-restauration Internationale	Jacques Gilbert / Michel Tamic
HUMANITÉ	Lettre et langage	Licence	Lettres	Chantal PIERRE	Lettres classiques	Sophie Van Laer
HUMANITÉ	Lettre et langage	Licence	Lettres	Chantal PIERRE	Lettres modernes	Chantal PIERRE
HUMANITÉ	Lettre et langage	Licence	Philosophie	Michaël MUREZ	-	Jérôme Rossi
HUMANITÉ	Lettre et langage	Licence	Sciences de l'éducation	Sébastien URBANSKI	-	Néant
HUMANITÉ	Lettre et langage	Licence	Sciences du langage	Ali TIFRIT	-	Orin Perous
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Arts, lettres et civilisations	Isabelle DEGAUQUE	Lettres-langues	Philippe POSTEL
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Arts, lettres et civilisations	Isabelle DEGAUQUE	Littérature française et comparée	Isabelle DEGAUQUE
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Arts, lettres et civilisations	Isabelle DEGAUQUE	Préparation supérieure à l'enseignement Lettres Modernes	Bruno MENIEL
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Arts, lettres et civilisations	Isabelle DEGAUQUE	Préparation supérieure à l'enseignement Lettres classiques	Lucie THEVENET
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Arts, lettres et civilisations	Frédéric LE BLAY	Sciences de l'Antiquité	Pierre Marechaux
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Ethique	Jean-Marie Lardic	Autonomie Responsabilité et soin (ARS)	Guillaume DURAND
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Ethique	Jean-Marie Lardic	Autonomie, Décisions et Pratiques (ADP)	Renaud CLEMENT
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Philosophie	Denis MOREAU + Angelo GIAVATTO	Ontologie, histoire de la philosophie, logique, éthique	Denis MOREAU
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Philosophie	Angelo GIAVATTO + Denis MOREAU	Préparation supérieure à l'enseignement	Angelo GIAVATTO
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Sciences de l'éducation	Christine Vidal-Gomel + Yves DUTERCQ	Didactique professionnelle	Christine Vidal-Gomel
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Sciences de l'éducation	Christine Vidal-Gomel + Yves DUTERCQ	Poiliques d'éducation et de la Formation	Yves DUTERCQ
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Sciences du langage	Nathalie Garric	Français Langues Etrangères	Abdelhad Belachhab
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Sciences du langage	Orin Perous	Sciences du langage	Orin Perous
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Licence	Histoire	Alain Messaoudi (L1), Fabrice Micalief (L2), David Plouviez (L3)	Europe	Frédéric Giorant
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Licence	Histoire	Alain Messaoudi (L1), Fabrice Micalief (L2), David Plouviez (L3)	Culture et patrimoine	David Plouviez
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Licence	Histoire de l'art et Archéologie	Thomas Renard, Sylvie Boulud-Gazo	Archéologie	Sylvie Boulud-Gazo
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Licence	Histoire de l'art et Archéologie	Thomas Renard, Sylvie Boulud-Gazo	Histoire de l'art	Emmanuel Lamouche
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Licence	Histoire de l'art et Archéologie	Thomas Renard, Sylvie Boulud-Gazo	Médiation et conservation des patrimoines	Thomas Renard
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Master	Archéologie, sciences pour l'archéologie	Annie Antoine	Métiers de l'archéologie	Jimmy Mouchard
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Master	Histoire	Eric Guerber	Formation aux Etudes Supérieures d'Histoire	Eric Guerber
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Master	Histoire, civilisations, patrimoine	Isabelle Pimouget-Pedaras	Histoire de l'art et culture matérielle (de l'antiquité à nos jours)	Hélène Rousteau-Chambon
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Master	Histoire, civilisations, patrimoine	Isabelle Pimouget-Pedaras	Relations Internationales et conflits en Europe et dans le monde antique (de l'antiquité à nos jours)	Stanislas Jeannesson
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Master	Histoire, civilisations, patrimoine	Isabelle Pimouget-Pedaras	Sociétés Cultures et échanges (de l'antiquité à nos jours)	Isabelle Pimouget-Pedaras
HUMANITÉ	Psychologie	Licence	Psychologie	Jean-Philippe Babin	-	Jean-Philippe Babin
HUMANITÉ	Psychologie	Master	Psychologie	Didier Ader, Aubevine Vinay	Psychologie clinique et psychopathologie Intégrative (PCPI)	Didier Ader
HUMANITÉ	Psychologie	Master	Psychologie	Didier Ader, Aubevine Vinay	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : Développement, Interactions, dysfonctionnements (PEADID)	Fabien Bacro, Philippe Guilmand, Cécile Kindeberger
HUMANITÉ	Psychologie	Master	Psychologie	Didier Ader, Aubevine Vinay	Psychologie des perturbations cognitives : Evaluations cognitives et cliniques (PPCECC)	Christel Evrand, Anne-Laure Gilet, Frédérique Robin
HUMANITÉ	Psychologie	Master	Psychologie sociale, du travail et des organisations	Sandrine Gaymard	Psychologie sociale et du travail : recherche et intervention	Christine Jefferson
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues Etrangères Appliquées (LEA)	Sophie Belan	Commerce International	Sophie Belan
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues Etrangères Appliquées (LEA)	Sophie Belan	Droit	Enrica BRACCHI
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Lettres et Langues	Philippe POSTEL	-	Néant
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues Etrangères Appliquées (LEA)		Bilingue	
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues Etrangères Appliquées (LEA)		Trilingue	
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Allemand monolingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Allemand bilingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Anglais monolingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Anglais bilingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Espagnol monolingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Espagnol bilingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Bidisciplinaire (histoire-anglais/histoire-allemand/ histoire de l'art-italien)	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Italien monolingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Italien bilingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Parcours Europe (Allemand, Italien, Anglais)	Pierre Carboni
HUMANITÉ	IGARUN	Licence prof	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.	François Madore	Aménagement du paysage, techniques en conception et gestion écologiques	Elienne Chauveau
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues Etrangères Appliquées	Joël Massol, Bruno Durand, Isabelle Richard, Jacques Gilbert	Commerce International	Joël Massol
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues Etrangères Appliquées	Joël Massol, Bruno Durand, Isabelle Richard, Jacques Gilbert	Logistique Internationale & SCM (Supply Chain management)	Bruno Durand
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Georges Létissier	Bi-disciplinaire (Anglais / Italien)	Georges Létissier
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Georges Létissier	Bilingue (Allemand / Anglais / Espagnol / Italien)	Georges Létissier
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Georges Létissier	Monolingue (Anglais / Espagnol / Allemand / Italien)	Georges Létissier
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales		Préparation supérieure à l'enseignement (Allemand / Anglais / Espagnol)	
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues Etrangères Appliquées	Joël Massol, Bruno Durand, Isabelle Richard, Jacques Gilbert	Hotellerie-Restauration d'Affaires à l'International	
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues Etrangères Appliquées	Joël Massol, Bruno Durand, Isabelle Richard, Jacques Gilbert	Internationalisation du développement des PME-PMI	
HUMANITÉ	IGARUN	Licence	Géographie et Aménagement	Céline Chadenas + Michel Desse	-	
HUMANITÉ	IGARUN	Licence prof	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.	François Madore	Developpement durable des territoires et maîtrise de projets	François Madore
HUMANITÉ	IGARUN	Licence prof	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.	François Madore	Agricultures urbaines et périurbaines	Christine Margot
HUMANITÉ	IGARUN	Master	Urbanisme et Aménagement	Sophie Vermoës	Villes et territoires politiques et pratiques de l'urbanisme	Isabelle Garat
HUMANITÉ	IGARUN	Master	Géographie, aménagement, environnement et développement.	Thierry Guineberteau + Céline Chadenas	Cartographie des espaces à risques (CER)	Nicolas Rollo
HUMANITÉ	IGARUN	Master	Géographie, aménagement, environnement et développement.	Thierry Guineberteau + Céline Chadenas	Géographie et aménagement des espaces maritimes (GAEM)	Thierry Guineberteau
HUMANITÉ	IGARUN	Master	Géographie, aménagement, environnement et développement.	Thierry Guineberteau + Céline Chadenas	Sociétés, Aménagement, Gouvernance des territoires (SAGT)	Valérie Jousseau

OBSERVATIONS

Le pôle Humanités prend acte du rapport d'évaluation des mentions de masters du champ par le Hcéres et notamment des recommandations formulées pour la prochaine accréditation. Les responsables des formations évaluées souhaitent porter à connaissance du Hcéres les observations ci-dessous.

MASTER MENTION CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIÉTÉS

L'évaluation du Master CCS, largement positive, indique quelques points de vigilance. Sur ces points, les responsables de la formation souhaitent apporter les précisions suivantes :

Un problème informatique a compromis l'envoi de la moitié des annexes de l'autoévaluation. Ces annexes comportaient un grand nombre d'éléments utiles à la compréhension des spécificités de chaque parcours, aux partenariats, à la professionnalisation progressive, à l'initiation à la recherche et à la poursuite en doctorats (2 doctorats en cours sous la direction du professeur Hélène Rousteau-Chambon). Ces annexes auraient sans aucun doute répondu aux remarques mentionnées par les évaluateurs sur la pluralité des parcours et la cohérence de la mention ainsi que sur l'attention portée à la recherche et à la poursuite d'études en doctorat.

L'analyse des chiffres concernant le nombre d'inscrits est à mettre en perspective avec la sélection introduite progressivement au sein du master CCS en M1 et non plus en M2 uniquement. Le nombre de dossiers avant sélection est, quant à lui, stable. La plupart des parcours atteignent d'ailleurs chaque année le nombre souhaité d'étudiants. La différence du nombre d'étudiants entre le M1 et M2 (pour certains parcours) est en partie compensée par l'arrivée de nouveaux étudiants en M2. Sont à prendre en compte également la fermeture progressive du parcours « Nouvelles écritures médiatiques » et l'arrivée du parcours MISAC en fin de la période considérée dans l'autoévaluation.

Le Master comprend différentes instances de supervision :

- un conseil de perfectionnement par parcours qui recense notamment la parole étudiante.
- un conseil de perfectionnement du master qui rassemble les remarques des conseils de parcours - tous représentés au sein du dit conseil - et qui propose des évolutions votées chaque année au conseil de formation et vie étudiante (CFVU) de l'Université de Nantes.
- un conseil stratégique qui comprend les responsables de parcours, des représentants étudiants et des représentants du secteur culturel public et privé, local et national.

La présentation par compétences permettra très certainement de parfaire ce système d'autoévaluation et confortera la cohésion et la transversalité du Master.

MASTER MENTION HISTOIRE

Le rapport de l'HCERES souligne, et il convient de s'en féliciter, tout l'intérêt et la très grande originalité du master FESH, qui permet une préparation à l'agrégation d'histoire en deux ans après l'obtention de la licence d'histoire : à l'heure actuelle, si l'on fait exception des parcours proposés par les ENS, l'Université de Nantes est la seule université française à proposer cette formation en deux ans.

L'une des remarques finales du rapport reste toutefois sibylline : "**l'architecture de la formation ne correspond pas à un master**". En première année, le master FESH comprend un mémoire de recherche en histoire, parfaitement similaire au rapport exigé dans le cadre du master Histoire, Civilisations, Patrimoine. En deuxième année, le master FESH comprend un stage en collège ou en lycée, et la remise d'un rapport de stage ; il s'inscrit de ce fait dans l'architecture d'un master professionnalisant.

MASTER MENTION HISTOIRE, CIVILISATION, PATRIMOINE

Tout en prenant note des remarques de l'HCERES sur le master HCP, les responsables de la formation souhaitent préciser un certain nombre de points et justifier des choix pédagogiques qui tiennent à la spécificité même de la formation.

Le rapport souligne que l'articulation formation/recherche n'est pas assez développée ; c'est une erreur d'appréciation car la formation est adossée aux laboratoires de recherche qui organisent les séminaires et journées d'étude auxquels doivent participer les étudiants de master 1 et 2 ; de plus, les sujets de mémoire des étudiants sont en lien étroit avec les axes de recherche des laboratoires ainsi qu'avec les programmes scientifiques menés en partenariat avec ces derniers (programmes ANR, européens, etc...).

En ce qui concerne le stage du semestre 3 de master 2, il n'est en effet pas obligatoire pour les parcours SCE et RICEMA car l'objectif de la formation est de former à la recherche et à ses applications pratiques par la participation à des séminaires et journées d'études ainsi que par la conduite de projets tutorés et l'organisation d'un colloque-étudiants. Dans cette perspective un stage obligatoire n'apparaît pas pertinent. La possibilité d'effectuer une mobilité internationale ou un stage, est évaluée au cas par cas en fonction des mémoires de recherche de chacun.

Les statistiques fournies par les services de l'université sous la forme de tableaux font état du faible pourcentage d'étudiants inscrits en doctorat alors même que notre formation a pour objectif de former des chercheurs et des enseignants-chercheurs. Ce pourcentage est en réalité plus important : d'abord parce que beaucoup d'inscriptions en doctorat se font entre octobre et décembre, à une date donc postérieure à l'établissement des tableaux mentionnés; ensuite parce qu'après le master beaucoup d'étudiants choisissent de préparer les concours de l'enseignement (CAPES et agrégation) avant de poursuivre leurs études en doctorat.

Les tableaux statistiques fournis par l'université et sur lesquels les analyses des rapporteurs se sont fondées n'ont pas pris en compte les résultats d'admission en fin de M1 et de M2 lors de la session 2 qui a lieu en septembre /octobre. De nombreux étudiants soutenant leur rapport d'étape et leur mémoire de recherche à cette période, les chiffres fournis sont donc très inférieurs à la réalité. Le taux de déperdition entre le M1 et le M2 se situe en réalité autour de 15%.

Par ailleurs, ces mêmes tableaux portent sur les années 2014-2018, alors que le master HCP, dans sa structure actuelle, a été créé en 2017. Les chiffres fournis ne sont donc pas pertinents pour juger des taux de réussite de cette formation qui sont de l'ordre de 80% et non de 40 à 50%.

Enfin la capacité d'accueil est de 25 à 30 étudiants par parcours, en M1 comme en M2. Les candidatures sont en progression depuis deux ans de sorte que la sélection est devenue beaucoup plus rigoureuse.

MASTER MENTION LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Les responsables de la formation apportent des observations sur les points suivants.

Absence de tronc commun en Master 1.

Selon le rapporteur, « **aucun tronc commun à la mention ne se dégage vraiment et les cours se spécialisent par langues à l'exception des unités d'enseignement consacrés à la préparation à la recherche et à la vie professionnelle.** »

Réponse : Le fait que les séminaires de Master 1 soient tous enseignés dans la langue de l'aire culturelle (allemand, anglais, espagnol ou italien), il n'est pas possible d'avoir des UE communes, à l'exception de l'UE recherche qui traverse à tous les parcours en M1. En M2, nous avons 3 UE communes sur 6 enseignées en français, au sein desquelles les séminaires portent sur des thématiques de recherche interculturelles, communes à tous les étudiants des parcours. Le reste des UE amènent les étudiants à continuer à se spécialiser dans la langue et l'aire culturelle de leur choix.

Parcours M2 « enseignement supérieur ».

Le rapport indique « **une préparation à l'agrégation externe après avoir terminé le master « recherche » et comme une éventuelle formation continue des enseignants titulaires.** »

Réponse : Il s'agit d'un parcours de M2 relativement récent, qui sert de support à la préparation de l'agrégation externe d'anglais puisque l'université nous a demandé de maquetter cette préparation en lettres, histoire, philo et langues. Nous avons donc créé ce parcours qui est ouvert soit à des étudiants déjà titulaires d'un Master recherche (comme l'exige le concours), Master LLCE obtenu à Nantes ou dans d'autres universités. Les agrégatifs peuvent également être titulaires d'un Master MEEF ou d'un CAPES pour des personnels en poste depuis plus de 5 ans, ou de Master sur titre étranger. Nous avons donné la possibilité à d'excellents étudiants de M1 ayant déjà rédigé un mémoire conséquent de suivre le M2 parcours enseignement supérieur directement en les amenant à valider ce parcours en juin, à la veille de leur participation à l'oral. Ce type d'étudiants reste marginal dans notre préparation. Nous envisageons désormais de travailler avec le Rectorat, en utilisant le distanciel, pour développer des séminaires destinés aux enseignants du secondaire intéressés par une formation continue ou une remise à niveau.

Parcours M2 FLE BELC.

Le rapport indique que : « **L'intégration du parcours BELC-FLE au sein du master LLCER est par ailleurs problématique, en raison de sa nature et sa présence uniquement en deuxième année** »

Réponse : Il a été indiqué dans le rapport soumis aux experts que ce parcours nous a été imposé par la faculté des langues, alors qu'il relève davantage du champ des sciences du langage. La raison évoquée est le fait que le stage BELC se tient à la faculté des langues. Les parcours du Master LLCER ne partagent en effet ni objectif pédagogique, ni méthodologie, ni cours commun avec ce parcours spécialisé dans l'enseignement du FLE.

Le rapport indique aussi qu'il est regrettable qu'il n'y ait pas de module d'insertion professionnelle dans le cursus.

Réponse : Certes nous n'avons pas intégré de module d'insertion professionnelle car nos étudiants se destinent presque tous à l'enseignement et ils ont tous fait des stages dans l'éducation en France ou à l'étranger, et ils travaillent à mi-temps dans l'éducation nationale tout en faisant leur Master. Nous introduirons ce module dans la prochaine maquette, ainsi qu'un système de validation des stages longs effectués entre le M1 et le M2, en milieu professionnel à l'étranger.

Poursuite d'études après le M2 en formation doctorale.

Le rapport note que « **Les inscriptions en doctorat sont très peu nombreuses pour un master à finalité recherche, notamment au vu du nombre conséquent de parcours et de disciplines, avec de 0 à 3 inscriptions en thèse en fonction des années.** »

Réponse : Nous devons noter que la distance géographique et hiérarchique, établie entre les laboratoires et les ED régionales (voire sur deux régions Bretagne-Pays de Loire) depuis plusieurs années, ne facilite pas les rapports entre Master, labos et préparation au doctorat. Depuis quelques mois, cependant, les liens entre l'ED ALL et les laboratoires semblent converger à nouveau vers des pratiques de collaboration. Pour attirer nos bons étudiants de Master que nous essayons toujours d'encourager à poursuivre en thèse, nous comptons nous appuyer sur les stratégies de labellisation mises en place par l'ED dans les humanités, avec les labels : recherche-crédation / thèses européennes ou humanités numériques. Nous envisageons de présenter ces labels dans nos ateliers d'initiation à la recherche et de mettre en place des apprentissages/pratiques convergeant vers ces labels, dans notre nouvelle offre de formation. Il faut rappeler que les professeurs du Master LLCE ne ménagent pas leur peine pour organiser des rencontres entre les doctorants du CRINI et les Master 2 (ils partagent une même salle de travail en temps normal) et pour accompagner les bons étudiants de Master, vers la candidature aux bourses doctorales dans l'ED ALL ou dans d'autres universités en France et à l'étranger. Force est de constater que les bons étudiants du Master font le choix de l'agrégation externe (en anglais ou en allemand), et s'épanouissent ensuite dans une carrière dans l'enseignement secondaire, et surtout en classes préparatoires (même si les chiffres de l'enquête de suivi des étudiants, ne le montrent pas clairement).

MASTER MENTION PSYCHOLOGIE

Les responsables de la formation estiment que cette évaluation est encourageante et qu'elle n'appelle pas de remarque de fond.

En réponse à l'évocation d'un " manque de représentation des professionnels au sein du Master", ils apportent les observations suivantes :

- les EC qui interviennent au sein des différents parcours ont pour une majorité d'entre eux, une activité clinique et sont donc, à ce titre, des professionnels ;
- dans la mesure où la visée du master est également de conduire les étudiants vers le doctorat, il convient de ne pas saturer le corps enseignants en professionnels non universitaires ;
- les annexes au dossier d'autoévaluation montrent que le nombre de professionnels intervenant dans ce master est, malgré tout, important. Ce qui peut être un point d'amélioration c'est le pourcentage global des heures d'enseignements de ces professionnels non universitaires (soit 21.2%).

SIGNATURE

Fait à Nantes le 17 février 2021



Carine BERNAULT

La Présidente de l'Université de Nantes

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)